

**Activité et résultats 2006**



## **Rapport de gestion 2006**

<b>1</b>	<b><u>RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u></b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b><u>CHIFFRES CLES &amp; RESULTATS CONSOLIDES</u></b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b><u>FAITS MARQUANTS 2006</u></b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b><u>ACTIVITE</u></b>	<b>9</b>
4.1	Les activités de LaSer Cofinoga en 2006	
-	<b><u>FRANCE</u></b>	
-	<b><u>INTERNATIONAL</u></b>	
4.2	Gestion financière	
4.3	Gestion du risque client	
4.4	Ressources Humaines	
4.5	Perspectives	
<b>5</b>	<b><u>RAPPORT FINANCIER</u></b>	<b>23</b>
	Bilan consolidé au 31 décembre 2006	
	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2006	
	Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2006	
	Capitaux Propres Consolidés	
	Annexes aux comptes consolidés	
<b>6</b>	<b><u>INFORMATIONS JURIDIQUES</u></b>	<b>62</b>
6.1	Organigramme juridique	
6.2	Mouvements relatifs aux filiales et Participations	
6.3	Autres Informations Juridiques	
6.4	Fonctions et mandats des mandataires sociaux de LaSer Cofinoga	
6.5	Rémunérations et avantages sociaux versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2006	
6.6	Rapport du président du conseil d'administration de LaSer Cofinoga établi conformément à l'article L 225 – 37 du code de commerce	
6.7	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2007	
6.8	Rapport des Commissaires aux comptes	

## **LASER COFINOGA**

**Société Anonyme au capital de 100 000 000 euros**

**Siège social : 66 rue des Archives**

**75003 PARIS**

**682 016 332 RCS PARIS**

**>>>>>>>>><<<<<<<<<<**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 Avril 2007**

### **1 Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de la Société ainsi que de celles des filiales au cours de l'exercice 2006 et notamment de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **Président du Conseil d'Administration**

Monsieur Philippe Lemoine

##### **Directeur Général**

Monsieur Michel Philippin

##### **Administrateurs**

La Société Anonyme des Galeries Lafayette représentée par Monsieur Philippe Houzé,

Madame Ginette Moulin,

Monsieur Ugo Supino,

La société Cetelem représentée par Monsieur François Villeroy de Galhau,

Monsieur Gérard Chaurand,

Monsieur Philippe Reffay,

Monsieur Bruno Salmon.

##### **Secrétaire du Conseil**

Monsieur Dominique Perego

##### **Actionnaires**

Lafayette Services-LASER à 100 %

#### **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

##### **Commissaires titulaires**

Cabinet Cailliau Dedout et associés

Pricewaterhouse-Coopers

Ernst & Young Audit

##### **Commissaires suppléants**

Monsieur Didier Cardon

Monsieur Pierre Coll

Monsieur Jean-Marc Montserrat

## 2 Chiffres Clés & Résultats Consolidés

En millions d'Euros	2002	2003	2004	2005	2006	Var 06/05		
<b>Production (2)</b>								
Activités propres France	2 456	2 598	2 716	3 232	<b>3 633</b>	<b>12,4%</b>		
Partenariats France	1 245	1 561	1 787	1 923	<b>2 013</b>	<b>4,7%</b>		
International	2 014	2 550	2 847	3 011	<b>2 093</b>	<b>-30,5%</b>		
Total	5 715	6 709	7 350	8 166	<b>7 739</b>	<b>-5,2%</b>		
<i>Total hors Linéa &amp; Crediplus (3)</i>				6 469	<b>7 739</b>	<b>19,6%</b>		
<b>Encours bruts gérés au 31 décembre (2)</b>								
Activités propres France	4 064	4 327	4 745	5 653	<b>6 393</b>	<b>13,1%</b>		
Partenariats France	958	1 004	1 236	1 483	<b>1 727</b>	<b>16,5%</b>		
Gestion pour compte de tiers	1 537	1 428	190	224	<b>276</b>	<b>22,8%</b>		
International (4)	2 343	3 383	4 109	4 659	<b>2 826</b>	<b>-39,4%</b>		
Total	8 902	10 141	10 280	12 019	<b>11 222</b>	<b>-6,6%</b>		
<i>Total hors Linéa (3)</i>				9 493	<b>11 222</b>	<b>18,2%</b>		
Effectifs au 31 Décembre (2)	3 644	4 192	4 510	4 945	<b>5 052</b>	<b>107</b>		
	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2004 IFRS</u>	<u>2005 IFRS</u>	<u>2005 IFRS Retraité (1)</u>	<u>2006 IFRS</u>	<u>Var 06/05 retraité</u>
Produit net bancaire consolidé	708	812	878	921	1 020	1 025	<b>1 123</b>	<b>9,6%</b>
Résultat brut d'exploitation	259,5	304,1	328,1	432,4	470,9	476,2	<b>531,2</b>	<b>11,5%</b>
Résultat d'exploitation net du coût du risque	139,4	158,0	175,9	187,6	206,1	211,4	<b>246,7</b>	<b>16,7%</b>
Résultat net part du Groupe	90,0	96,4	115,0	114,0	140,5	146,2	<b>222,6</b>	<b>52,2%</b>
<b>en %</b>								
Coefficient d'exploitation	63,3	62,5	62,6	53,1	53,8	53,5	<b>52,7</b>	
Rendement après impôts des fonds propres durs actionnaires (5)	20,1	19,1	20,2	nc	26,1	26,0	<b>31,7</b>	
Ratio de solvabilité	11,5	12,2	14,8	nc	11,9	nc	<b>13,6</b>	
Capitaux propres consolidés de Cofinoga (6)	733	902	1 264	1 168	1 421	1 420	<b>1 607</b>	<b>13,2%</b>

- (1) 2005 Retraité : Pour comparabilité avec 2006 présentation des titres subordonnés à durée indéterminée reclassés en « Capitaux propres – Réserves consolidées et titres subordonnés à durée indéterminée ».
- (2) En considérant 100% des filiales et non la quote-part détenue par le Groupe
- (3) Retraitement 2005 en comparable suite à la cession de la filiale italienne Linéa et de celle du Portugal Crediplus
- (4) Taux de change budgétaire
- (5) Résultat net sur Fonds propres au 1er janvier (non compris les emprunts subordonnés et actions de préférence) et après distribution de dividendes
- (6) Capitaux propres au 31 décembre y compris emprunts subordonnés et actions de préférence

Afin de confirmer le positionnement de LaSer dans son offre globale de services, la filiale opérationnelle de services financiers Cofinoga est renommée LaSer Cofinoga à compter du 15 décembre 2006.

## **Evolution de l'actionnariat et alliances opérationnelles**

En 2005, la société Cofinoga, qui était détenue à hauteur de 44% par la société Cetelem et à 56 % par LAFAYETTE SERVICES-LASER ( LaSer), est devenue filiale à 100% de LaSer à la suite d'un apport que lui a fait la société Cetelem, de l'intégralité des titres Cofinoga qu'elle détenait.

Dans ce cadre, une alliance avec Cetelem et BNP Paribas a été mise en place portant sur la réalisation de synergies opérationnelles au niveau du refinancement et des fonctions de back-office.

En 2006, cette alliance se déploie progressivement. Ainsi une quinzaine de chantiers sur les 35 identifiés pour LaSer Cofinoga, ont été mis en production au cours de l'année.

Dès le début de l'année 2006, le refinancement de LaSer Cofinoga auprès de BNP Paribas a été opérationnel.

D'autre part, des groupes de travail ont identifié les meilleures pratiques opérationnelles portant sur les cessions de créances en France et en Belgique, le développement du paiement des impayés par Carte Bancaire, l'externalisation du traitement des chèques, le regroupement de l'éditique sur un site unique, la renégociation des conditions des assurances à l'international, les échanges de données afin d'optimiser les décisions d'acceptation et la détection de la fraude.

D'un point de vue commercial, LaSer Cofinoga a bénéficié de l'accès pour ses cartes privatives aux distributeurs automatiques de billets BNP Paribas.

## **Les résultats consolidés 2006 de LaSer Cofinoga**

2006 est une année riche en développement pour LaSer Cofinoga, ce qui a permis d'enregistrer une croissance importante de l'activité et de générer des résultats très satisfaisants.

Cette évolution significative trouve sa source dans plusieurs facteurs :

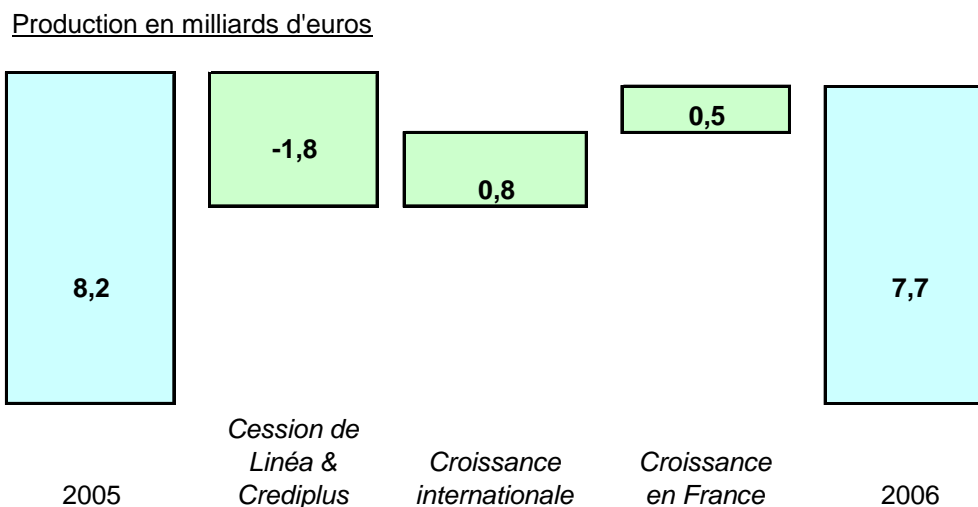
- La position spécifique de LaSer Cofinoga : partenaire des entreprises dans le domaine de la relation clients et des cartes, LaSer Cofinoga a signé en 2006 des grands accords de partenariats en France (AGF, M6 Boutique, PriceMinister.com, CDiscount via le partenariat Banque du Groupe Casino) et à l'international (Sonae et Real en Pologne).
- Le caractère multicanal de LaSer Cofinoga qui utilise tous les canaux modernes pour se développer et entretenir la relation avec ses clients et les clients de ses partenaires : mailing, téléphone, Internet, SMS, courtages, agences...
- Le portefeuille de marques de LaSer Cofinoga : dans le domaine de la relation BtoB avec la marque LaSer Cofinoga dans le domaine des accords partenariaux crédit, dans la relation BtoC, utilisation de Cofinoga pour les activités Crédit France mais aussi de Médiatis dans le Direct en France et partout en Europe. Ce portefeuille de marques s'enrichit chaque année et a vu en 2006 de nombreuses initiatives développées par les filiales internationales de LaSer Cofinoga partout en Europe pour développer leur marque BtoC locale.

L'ensemble de ces éléments conduit aujourd'hui LaSer Cofinoga à renforcer sa croissance à l'international.

**Production : 7,7 milliards d'euros, + 19,6% après retraitement pour comparabilité suite à la cession de la filiale Linéa en Italie début 2006 et Crédiplus au Portugal fin 2005 (-5,2% hors ce retraitement)**

La progression de la production, hormis l'incidence de la cession de la filiale italienne Linéa et celle du Portugal Crediplus, est de 19,6% soit 1,3 milliards d'euros de plus qu'en 2005 pour atteindre 7,7

milliards d'euros. Cette croissance a principalement été générée par le développement à l'international (entrées de périmètre liées aux acquisitions récentes au Danemark, au Royaume-Uni et en Pologne notamment) mais également par le développement du crédit en direct et du réseau de courtiers.



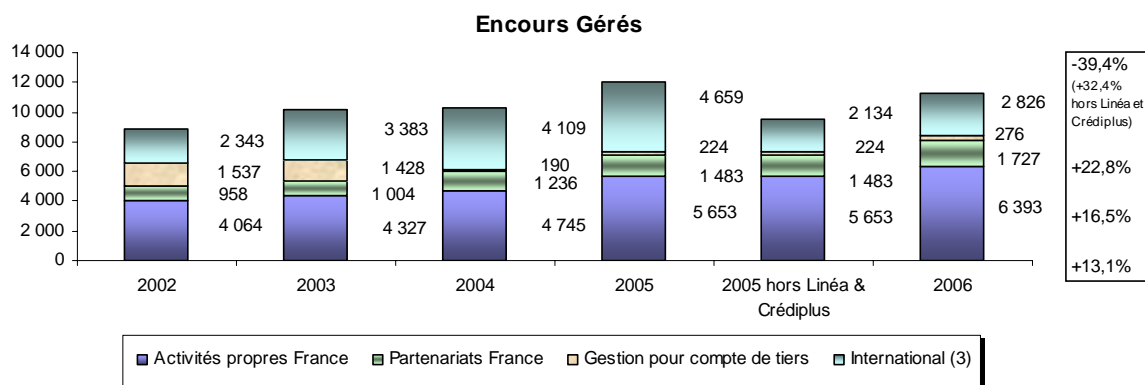
**Encours bruts gérés : 11,2 milliards d'euros, +18,2% après retraitement pour comparabilité de la cession de la filiale Linéa en Italie début 2006 (-6.6% hors ce retraitement) lié à la mise en place du pacte d'actionnaires en 2005, et de la cession de Crédiplus au Portugal.**

En 2006 cette progression est caractérisée par la continuité d'une stratégie d'expansion sous forme de partenariats et de croissance externe en France et à l'international; et d'un fort développement commercial.

En 2006 les principaux contributeurs de cette croissance sont :

- L'accroissement du nombre de clients recrutés (+6% par rapport à 2005), clients auxquels sont régulièrement proposés des produits de crédit revolving ou fixe.
- La poursuite du développement des activités Direct sous la marque Médiatis, tant en France qu'à l'International.
- La forte dynamique de l'acquisition de clients dans le domaine du regroupement de crédit essentiellement en France.
- Le développement par croissance externe matérialisé par l'acquisition d'Open & Direct (ODRS) par la filiale britannique Creation Financial Services et par l'acquisition d'un réseau majeur de courtiers, Dom Finansowy QS en Pologne.

Le portefeuille de clients de l'activité crédit augmente de 6,3% en 2006 par rapport à 2005, retraité de la cession de la participation dans la société italienne Linéa ; l'encours moyen par compte est en progression de 12,9%.



### Encours bruts gérés au 31 décembre

*Les commentaires qui suivent portent sur des données comparables établies en application du référentiel comptable IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne et en vigueur à cette date.*

*Par ailleurs, suite à la clarification apportée par l'IASB, puis l'IFRIC au cours de l'année 2006 le Groupe a reclassé de façon rétrospective les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) qu'il détenait, du poste « Dettes Subordonnées » en « Capitaux Propres - Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ». Corrélativement, les charges financières relatives à ces instruments ont été rétrospectivement comptabilisées en dividendes avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005.*

*De façon à assurer leur comparabilité avec ceux de l'exercice 2006, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont été retraités selon les mêmes principes.*

### **Produit net bancaire : 1 122,9 millions d'euros, +9,6%**

Le Produit Net bancaire est en hausse de 9,6%. A périmètre constant et hors volatilité des couvertures, la croissance serait de 10,5% ; 8,3% en France et 17,6% à l'international.

A périmètre constant, les produits clients en France sont en hausse de 12,6%, à comparer à une progression de 16,2% de l'encours moyen, ce qui résulte d'une évolution du mix produit vers davantage de crédits à taux fixe, notamment le regroupement de crédits.

A l'international, la performance de 9,9% est à comparer avec une variation de 12,1% de l'encours moyen.

### **Résultat d'exploitation : 246,7 millions d'euros, +16,7%**

Les charges d'exploitation sont en hausse de 8,4% ce qui conduit à une amélioration du coefficient d'exploitation. Il est de 52,7% en 2006 contre 53,5% en 2005 ; à périmètre constant il est à 53,5% contre 53,8% en 2005. Le poids croissant de l'activité à l'international, dont le coefficient reste plus élevé en raison de la moindre maturité de ses activités, impacte défavorablement cette amélioration du coefficient.

La stabilité globale du coût du risque bénéficie d'éléments non récurrents tels que des produits de cessions de créances, la reprise ou annulation partielle de provisions de 2005 concernant Allders au Royaume-Uni et Capital One en France. D'autre part ce coût du risque est impacté par l'affinement des méthodes de provisionnement en 2006 et la volatilité des dotations aux provisions sur les clients ayant 1 à 3 mois de retard. A périmètre constant et hors éléments non récurrents le coût du risque serait en hausse de 11,2 % croissance cohérente avec celle de l'encours.

### **Résultat net part du groupe : 222,6 millions d'euros par rapport à 146,2 millions d'euros en 2005**

Le résultat net consolidé est en hausse de 52,2% à 222,6 millions d'euros.

Ce chiffre comprend un résultat non récurrent lié à la cession des parts de la société Linéa en Italie qui a générée une plus value nette des frais de cession et d'impôt de 63,8 millions d'euros.

### **3 Faits Marquants 2006**

#### **Croissance externe**

- En février, la filiale britannique Creation Financial Services a acquis la société Open & Direct, ODRS, basée en Irlande du Nord et spécialisée dans le financement amortissable sur lieu de vente. Elle représente 5,7% de part de marché dans ce domaine. ODRS compte 170 collaborateurs.
- Avec l'acquisition par LaSer SA mère de Dom Finansowy QS, l'une des centrales de courtage les plus dynamiques de Pologne en matière de crédit à la consommation, LaSer Cofinoga voit ainsi sa capacité de développement s'accroître de manière notable dans ce pays.

#### **Accords commerciaux**

- La filiale portugaise Credifin a signé un important contrat de partenariat avec l'enseigne Continente (Groupe Sonae), mettant en avant l'offre globale LaSer et comprenant des activités de crédit (carte privative), de fidélisation, et de gestion de données client.
- Sygma Bank Polska va distribuer en exclusivité les crédits et cartes de Real, le premier réseau d'hypermarchés en Pologne.
- Dans le domaine des banques/assurances des accords majeurs de partenariat ont été mis en place en Espagne par la filiale BSH avec Banco Caixa Geral et La Preventiva; en France avec la Banque du groupe AGF.
- Maisoning, filiale à 100% de la Lyonnaise des Eaux France spécialisée dans les travaux à domicile, et LaSer Cofinoga ont signé un accord portant sur le développement d'une carte de paiement Maisoning/Cofinoga/ S'Miles.
- M6 Boutique a choisi Médiatis pour la distribution de crédit revolving.
- Avec des signatures telles que Ecran Lounge et Price Minister la carte Cofinoga est désormais acceptée dans 24 sites internet de e-commerce.

#### **Enrichissement de l'offre**

- Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les cartes privatives Cofinoga, Soficarte, DIAC, Banque Casino et CDGP sont acceptées dans les distributeurs automatiques de billets du groupe BNP Paribas.
- En avril LaSer Cofinoga et l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) ont renforcé les liens qui les unissent depuis 2 ans en créant un fonds national de prêts d'honneur destinés aux créateurs d'entreprises pour financer le démarrage de leurs projets.
- LaSer Cofinoga a signé une convention de cautionnement solidaire avec le Fonds de cohésion sociale destinée à la garantie de « crédits apprentis », en partenariat avec l'association accompagnement Financier et Budgétaire.
- Depuis novembre 2006, les cartes Cofinoga sont acceptées comme moyen de paiement des billets de train sur le site internet de la SNCF.
- La carte co-marquée, carte adossée au compte carte de l'enseigne, a été lancée avec Mr Bricolage et Speedy.

#### **Innovation**

- LaSer Cofinoga a obtenu, au nom de sa maison mère, en décembre l'oscar de l'innovation LSA 2006 pour la solution de paiements par téléphone portable sans contact. Cette première expérimentation mondiale permet de payer ses achats magasins et son parking et a été menée

avec Orange, Samsung, Ingenico et la technologie NFC de Philips ; dans le cadre du pôle de compétitivité sur les transactions électroniques sécurisées (Région Basse-Normandie et Caen).

- En prolongement de cette expérience dans une solution innovante, LaSer Cofinoga a lancé un projet pilote de carte de paiement à puce EMV multi applicative (paiement, fidélité,..) sans contact.

**Cession d'activités et changement de périmètre**

- Les évolutions de son actionnariat durant l'année 2005 ont obligé LaSer Cofinoga à céder l'intégralité de ses titres dans la société italienne Linéa et dans les autres entités italiennes en février 2006.

## 4 Activité

### 4.1 Les activités de LaSer Cofinoga en 2006

#### - France

Sur le marché français, LaSer Cofinoga distribue ses produits de crédits à la consommation et de cartes de paiement grâce à ses enseignes partenaires, ses accords de partenariats financiers, en direct et par l'intermédiaire de réseaux de courtage.



- Enseignes du réseau Cofinoga et contrats de partenariats dans le cadre des activités de crédit classique affecté
- L'activité en Direct (opérations de marketing direct, recrutement par réseaux d'agences, recrutement sur le Web, ...)

## **L'environnement économique en France**

Le commerce de détail a progressé de 1,9% en volume et de 2% en valeur sur l'année 2006. On peut distinguer tout particulièrement la performance moyenne des grands magasins, en évolution de +3,6%, et plus spécifiquement le marché de l'électronique grand public qui aura progressé de 6,2% en volume et de 22,1% en valeur par rapport à l'année 2005 (source Banque de France).

L'année 2006 a été caractérisée par une progression de la production de crédits à la consommation de l'ordre de 5%, inférieure à celle enregistrée l'année précédente.

Sur le périmètre des sociétés financières, le développement de la production du prêt personnel classique (+10,6% à fin décembre 2006 par rapport à 2005), illustre la forte demande des consommateurs sur ce produit ; le développement très rapide du marché du regroupement de crédit est également un élément explicatif majeur de cette hausse. Cette tendance est également observable sur le prêt affecté à l'équipement du foyer (+14,0%), grâce notamment à la forte progression de la consommation sur le marché des biens d'équipement électronique.

Concernant l'activité sur le crédit renouvelable, les membres de l'ASF enregistrent une croissance de leur production de 3,1% à fin décembre 2006 par rapport à 2005. Cette progression a été beaucoup plus marquée sur le premier semestre 2006.

Bien que très médiatisés, les produits de l'hypothèque rechargeable et du viager hypothécaire ne semblent pas avoir eu le succès escompté.

Les activités des principaux partenaires de LaSer Cofinoga ont enregistré des croissances significatives, soutenant les volumes d'ouvertures de cartes. L'explosion de l'équipement internet des consommateurs français (46% des foyers français connectés à fin décembre 2006) a favorisé le e.crédit et le e.commerce.

## **Les résultats de l'activité de LaSer Cofinoga en France**

Dans ce contexte économique, la production de crédit de LaSer Cofinoga en France, d'un montant de 5.6 milliards d'euros, a progressé de 9,5 % sur un an, sur un rythme supérieur à celui affiché par la moyenne des établissements de crédit à la consommation.

Le montant des encours gérés à fin décembre 2006 s'élève à 8,4 milliards d'euros, en croissance de 14,1% par rapport à décembre 2005, supérieure de plus de 8 points à la moyenne du marché (source ASF fin octobre 2006).

## **Les activités propres France**

### **Les activités de crédit avec les enseignes commerciales partenaires du réseau Cofinoga**

LaSer Cofinoga a intensifié en 2006 sa stratégie de déploiement des cartes co-marquetées Galeries Lafayette, cumulant les fonctionnalités d'une carte bancaire internationale, et les avantages offerts aux porteurs de la Carte Privative Désir des Galeries Lafayette.

L'année 2006 a vu également l'extension du concept Carte co-marquetée auprès des réseaux Speedy et Mr Bricolage.

L'accent a également été mis durant l'année 2006 sur la relance forte d'acquisition de nouveaux clients en prêts personnels revolving, grâce notamment à d'importantes campagnes de communications assorties de barèmes et formules promotionnelles.

Dans le contexte très favorable du développement, LaSer Cofinoga a procédé au lancement de son activité e.commerce, concrétisé par la signature d'une trentaine d'accords de partenariats signés avec des acteurs du web.

Parallèlement, LaSer Cofinoga a ouvert 4 nouvelles agences en 2006.

Enfin, LaSer Cofinoga a enregistré en 2006 la signature d'un accord de partenariat important dans le domaine de la banque assurance, avec la Banque du Groupe AGF. Cet accord dont le démarrage est prévu au début de l'année 2007, va ainsi permettre de commercialiser des prêts personnels classiques et revolving auprès du portefeuille de clientèle de la Banque du Groupe AGF et en étroite collaboration avec celle-ci.

Les services à la clientèle issus des activités partenaires, des recrutements directs et du courtage ont de nouveau connu une croissance très importante en 2006, avec une évolution de l'activité de 33% par rapport à 2005.

#### Les activités de crédit avec un recrutement en direct et avec partenariats

La société financière Médiatis dédiée à l'acquisition de clients en direct a poursuivi sa politique de croissance en 2006, avec une progression de son activité de 22,6% par rapport à l'année 2005.

A l'instar de l'année 2005, Médiatis a poursuivi son développement via le canal de recrutement du web dont le poids dans la production totale a progressé de 13% à 18% entre 2005 et 2006.

Un autre élément d'explication majeur de la progression de l'activité de Médiatis en 2006 est le marché du regroupement de crédits sur lequel Médiatis aura fortement investi durant l'année 2006 avec en contre partie une progression sur ce segment d'activité qui a plus que doublé par rapport à l'année 2005.

Les 70 000 clients de Netvalor, société rachetée en 2005 à HSBC, ont fait l'objet d'une reprise informatique dans le système du Groupe LaSer Cofinoga et sont désormais gérés par les équipes Médiatis. Le siège administratif et de gestion de Netvalor a été fermé et les équipes intégrées à celles de Médiatis. Les partenariats apportés par Netvalor ont été consolidés, notamment les accords passés avec Aviva et le Crédit Social des Fonctionnaires.

Un partenariat important a été finalisé en fin d'année avec la société de télé-achat M6 Boutique.

#### Les activités de crédit avec un recrutement par réseau de courtage

Assurtis, le réseau de franchises créé avec le Groupe d'assurances APRIL en 2005, confirme la pertinence du concept avec 40 franchisés ayant rejoint le réseau.

Le marché du regroupement de crédits assuré par la société DCAC a connu de nouveau une progression d'activité très importante en 2006, avec une croissance supérieure à 60% par rapport à l'année précédente.

Un marché du regroupement de crédits en pleine croissance en France, une stratégie de conquête commerciale forte autour du recrutement de nouveaux courtiers, et l'enrichissement de son offre de produits, sont autant d'arguments expliquant la très forte progression de l'activité enregistrée sur l'année 2006 dans ce secteur.

### Partenariats financiers en France

#### Banque du Groupe Casino : Une année d'accélération de la stratégie de croissance

En 2006 le développement de l'activité de Banque du Groupe Casino s'est caractérisé par :

- une accélération du développement de l'activité Banque du Groupe Casino dans le Groupe Casino avec la signature d'un accord de partenariat avec Cdiscount en mars 2006 et le lancement de la carte en supermarché.
- une politique de développement de nouveaux média avec la poursuite du programme d'ouverture des agences Banque du Groupe Casino.
- un développement du portefeuille de produits commercialisés.
- le renforcement des équipes et des compétences pour lui permettre de continuer son expansion

Ainsi la Banque du groupe Casino poursuit sa croissance avec une production totale de 1 420,3 millions d'euros qui est en hausse de +7,5% par rapport à 2005. L'encours géré à fin décembre est de 827,4 millions d'euros en progression de 21,5%.

**Banque Solfea** : une situation très contrastée en fonction des domaines d'activité de la Banque.

L'activité 2006 est en recul de 5,8% par rapport à l'année 2005.

La seule activité Gaz a représenté une baisse de 12,6% par rapport à l'année dernière, en raison notamment des difficultés rencontrées sur le marché de la conquête en individuel et sur le marché du collectif.

En contrepartie, l'année a été marquée par une forte diversification de l'activité de financement, avec notamment la signature de nombreux partenariats (Baxi et Chaffoteaux en financement individuel, Otis pour le collectif).

Les marchés Filières/partenariats et produits d'accompagnement se sont ainsi développés de 39% par rapport à l'année dernière.

Enfin, la création de nouveaux produits pour le financement de la rénovation et de l'isolation ont déjà permis de relancer de manière significative l'activité « Gaz ».

L'encours client fin de période s'élève à 566 millions d'euros, stable par rapport à fin 2005.

**CDGP, filiale commune avec Quelle SAS** : Poursuite de la croissance de l'activité

Dans un environnement difficile avec une activité en recul de plus de 3% des activités ventes à distance en France par rapport à 2005, CDGP a réussi à maintenir son niveau global d'activité sur l'année 2006.

Le développement de l'activité rachat de créances et de l'activité fidélisation des comptes prêts personnels revolving aura été particulièrement significatif sur l'année 2006.

A fin 2006, CDGP a connu une croissance de l'encours de 40 % par rapport à fin 2005 pour atteindre 333,3 millions d'euros.

#### - **International**

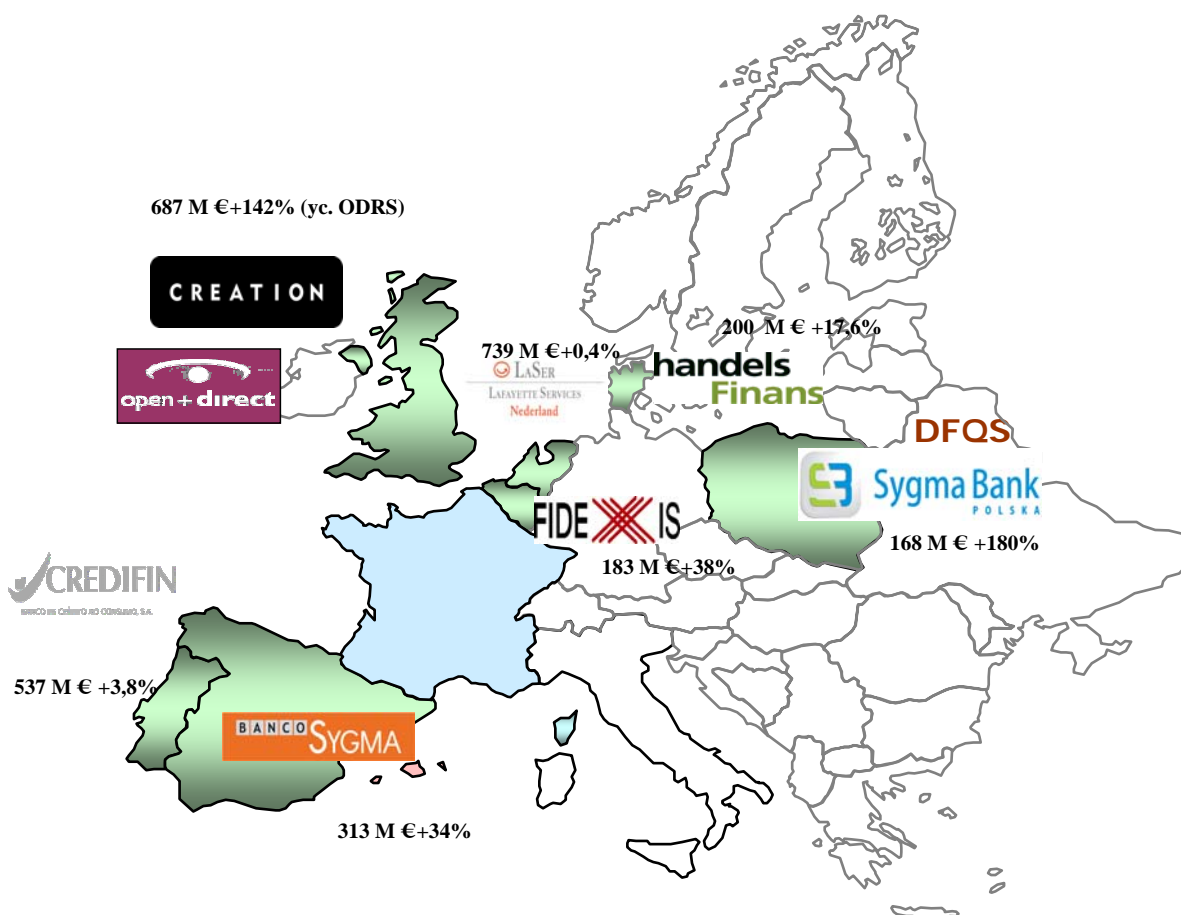
2006 est une année de forte croissance et de développement pour les filiales internationales de LaSer Cofinoga, avec (hors Linéa et Crédiplus) :

- une activité de crédit en hausse de 59% (production)
- un encours fin d'année (en 100%) dépassant les 2,8 milliards d'euros,
- une contribution opérationnelle analytique en progression de 154% par rapport à 2005, à 41,1 millions d'euros (en quote-part).

En terme de développement on notera plus particulièrement :

- L'acquisition de Open & Direct société basée en Irlande et spécialisée dans le financement sur le lieu de vente,
- L'acquisition de Dom Finansowy QS, centrale de courtage en pleine croissance, basée à Gdansk en Pologne,
- De nombreux contrats de partenariats signés dans l'année, dont deux contrats majeurs avec Continente au Portugal et REAL en Pologne.

La forte progression des activités et des résultats se fait également par une diversification des produits financiers commercialisés, et par des efforts importants en terme de gestion du risque crédit.



*Encours fin 2006 à 100% de chacune des filiales internationales et progression par rapport à 2005*

**FIDEXIS - Belgique :**

Fidexis, joint venture en partenariat avec Dexia (51%), connaît en 2006 une année de fort développement commercial, avec une croissance de l'activité de 38% par rapport à l'année dernière. La filiale a réalisé une production de 197 millions d'euros, et atteint en fin d'année un encours de plus de 182 millions d'euros, compensant ainsi l'arrêt d'un partenariat important avec le retailer Mediamarkt.

Tout en s'appuyant sur ses partenaires de référence, Eldi et Makro (Groupe Metro) sur l'activité Carte privative, Fidexis s'est attaché à diversifier ses produits et ses canaux de recrutement : le rachat de créance et les prêts personnels ont été ainsi développés via la mise en place d'un réseau important de courtiers, la création d'agences commerciales, l'utilisation d'un nouveau media SMS -rachat de la marque « SMS Cash »-, la promotion de la marque « No Stress », ou l'optimisation du site Web...

Le résultat social est à l'équilibre en 2006, les forts investissements commerciaux réalisés sur l'année permettant à la filiale d'envisager en 2007 un fort développement de son activité (lancement carte bancaire et activité de Fidélisation) et de ses bénéfices.

**Creation Financial Services – Royaume-Uni :**

Creation Financial Services (CFS), filiale historique de LaSer Cofinoga en Grande-Bretagne, détenue à 100%, a acquis en début d'année Open & Direct Retail Services (ODRS), société basée à Belfast, spécialisée dans le financement amortissable sur le lieu de vente au Royaume Uni et en Irlande.

Au travers de cette acquisition, CFS double sa taille (près de 700 millions d'euros d'encours) et s'ouvre sur un nouveau marché, l'Irlande. Elle est maintenant en mesure d'offrir à ses partenaires une gamme de produits élargie, allant de la gestion de programme de fidélisation, à la fourniture on-line de solutions de financement amortissable sur le lieu de vente, en passant par tout type de carte (bancaire, privative, cadeau). Ce positionnement innovant sur un marché très compétitif, offre des perspectives de développement prometteuses.

Cet élargissement s'accompagne d'un effort particulier de développement en matière de datamining et de gestion de campagnes marketing. Ces capacités sont mises à la fois au service des partenaires, pour leur permettre d'augmenter leur chiffre d'affaires, et au service des activités internes de cross-selling, afin de maximiser la création de valeur réalisée à partir du portefeuille clients.

Historiquement positionnée sur la carte privative dans le secteur de l'habillement et des grands magasins, CFS a poursuivi cette année l'évolution de son activité vers la carte bancaire (+53%), ainsi que le développement et la diversification de ses partenariats sur de nouveaux marchés : lancement d'une carte bancaire co-brandée avec le club de football Everton, création de cartes bancaires affinitaires dans l'univers musical (RUG) et caritatif (Donate as you spend / Days).

Avec un encours de 407 millions d'euros et une production multipliée par plus de 2.5 par rapport à 2005, ODRS, est en pleine expansion. Sa gamme de produits s'articule essentiellement autour du financement amortissable sur le point de vente, avec de nombreuses variantes promotionnelles : achat à paiement différé, crédit gratuit, crédit différé..., mais aussi le financement des primes d'assurance et les prêts personnels. Ses principaux partenaires sont des distributeurs de mobilier, de produits blancs/bruns, de véhicules ainsi que des courtiers pour la partie assurance, présents à la fois au Royaume-Uni et en Irlande.

#### **CREDIFIN BCC – Portugal :**

Credifin BCC, filiale de LaSer Cofinoga au Portugal détenue à 100%, affiche une croissance de plus de 22% de ses activités de crédit en 2006, pour atteindre un encours de 537 millions d'euros.

Grâce au lancement d'un nouveau partenariat important sur la carte privative avec Worten et Vobis (Groupe SONAE), la filiale a renforcé cette année l'élargissement de sa gamme de produits, qui reste la plus complète sur le marché portugais : financement auto (Mercedes, BMW...), financement de biens et d'équipements pour la maison (Worten, Radio Popular...), prêts personnels revolving en recrutement Direct avec la marque Médiatis, cartes de fidélité (Sportzone-Groupe Sonae), et cartes privatives (Sportzone et Worten).

L'intégration réussie de l'offre globale LaSer et son dynamisme commercial ont ainsi permis à Credifin de signer un très important contrat de partenariat avec l'enseigne Continente (Groupe SONAE), comprenant des activités de crédit (carte privative), de fidélisation, et de data-mining. Cet accord majeur lui permet d'envisager pour 2007 une forte croissance d'activité.

#### **Lafayette Services Nederland (LSN) – Hollande :**

LSN, filiale hollandaise de LaSer Cofinoga détenue à 60%, en partenariat avec SNS Reaal, est leader sur son marché de crédit à la consommation, avec une croissance de ses activités de crédit de 14% en 2006, pour un encours fin d'année 739 millions d'euros.

LSN, qui fête en 2006 ses 10 ans d'existence, fait preuve d'un fort dynamisme commercial et d'un esprit d'innovation soutenu, qui s'illustrent par : le fort développement de la carte bancaire (+83%) notamment via des tests de recrutement en Direct, la signature de nombreux partenariats dans les secteurs de l'ameublement (AEP, Unique Kozijn, Jysk), de l'électronique (Scheer & Foppen, Micro Electro), et de l'internet (Apple), et enfin le lancement d'un nouveau concept de carte bancaire affinitaire associée à un programme de fidélisation dans le domaine de l'écologie (Green Card).

La diversité de son portefeuille de partenaires et de produits (crédit différé, crédit classique, crédit revolving, carte privative, carte bancaire, programme de fidélisation), des efforts de rentabilité, ainsi que la maîtrise du risque client, sont les bases du développement de la filiale en 2007, dans un marché néerlandais à nouveau en croissance.

### **Banco Sygma Hispania – Espagne :**

BSH, succursale espagnole de Sygma Banque S.A., est aujourd'hui l'un des acteurs importants du marché du crédit direct en Espagne, avec une croissance de son activité de 30% en 2006, un encours de 313 millions d'euros et un résultat multiplié par 3 par rapport à 2005.

Malgré l'arrivée de nombreux entrants sur un marché du direct déjà très concurrentiel, la filiale a su conforter sa position de leadership, appuyé sur un repositionnement réussi de la marque Mediatis. Tout en maintenant un excellent niveau de rentabilité, BSH a fortement développé et diversifié ses activités en 2006 : lancement de deux nouvelles lignes de produits (rachat de créance et prêt personnel classique).

Dans le même temps, BSH a renforcé le déploiement de son activité de gestion de crédit à la consommation pour le secteur de la banque/assurance, avec la signature de nouveaux contrats de partenariat (Banco Caixa Geral, La Preventiva), et le lancement d'un nouveau canal de recrutement par courtier avec la création d'une nouvelle marque « Proximity ».

### **LaSer Poland - Pologne :**

La société mère de LaSer Cofinoga a conclu en 2006 le rachat de 100% des actions de Dom Finansowy QS (DFQS), centrale de courtage spécialisée en crédit à la consommation. Elle ajoute ainsi à ses activités de crédit sur le lieu de vente et de financement en direct développées au travers de Sygma Bank Polska (SBP), le canal du courtage, segment en pleine croissance.

Couvrant l'ensemble du territoire polonais avec plus de 1000 agents, DFQS, basée à Gdansk, s'est imposée en quelques années comme l'un des leaders du secteur du courtage de crédits à la consommation. DFQS développe ses opérations de courtage pour le compte de multiples organismes financiers, dont SBP, et dépassera 160 millions d'euros de production en 2006.

Grâce à une offre multi-bancaire et multi-produits, et s'appuyant sur des synergies avec les entités du Groupe BNP Paribas présentes en Pologne, DFQS a l'ambition de devenir le premier acteur du marché des intermédiaires financiers sur le secteur du crédit à la consommation en Pologne.

Succursale polonaise de Sygma Banque, Sygma Bank Polska a connu en 2006 une très forte croissance de son activité, en accélérant fortement la diversification de son portefeuille de produits.

Démontrant un très fort dynamisme commercial, SBP a conforté en 2006 sa position de leader sur la carte privative en concluant un accord d'exclusivité avec Real, qui, suite à son rachat de Géant Polska et avec plus de 50 magasins se place comme le premier réseau d'hypermarchés en Pologne. Elle a également complété le maillage du territoire national avec l'ouverture de 25 agences dédiées à la distribution de crédits affectés sur points de vente (essentiellement dans le domaine de l'EGM). Enfin, elle a confirmé sa réussite dans la vente de crédits revolving par acquisition directe sous la marque Halogotowka. Dans ce domaine, SBP intervient massivement sur l'ensemble des canaux de communications traditionnels tels que la presse, TV... mais également sur Internet où elle est présente depuis le mois de mai 2006 générant un trafic d'environ 2 millions de visiteurs sur son site web.

Enfin, avec la conclusion d'un partenariat avec Mastercard, et fort d'une part voisine de 9% du marché des cartes de crédit en Pologne, SBP se prépare pour 2007 à transformer ses activités partenariales de cartes de crédit privatives en solutions de cartes bancaires co-brandées, et à poursuivre une croissance importante dans ce secteur.

### **HANDELS FINANS – Danemark :**

Handels Finans, filiale à 100% de Laser Cofinoga au Danemark depuis octobre 2005, est leader sur le marché danois du crédit amortissable sur le lieu de vente, avec une activité en croissance de +22%, et un encours de 200 millions d'euros en fin d'année.

La filiale renforce en 2006 sa position sur son activité d'origine, les prêts personnels, en s'appuyant sur ses principaux partenaires leader de la distribution danoise (El Giganten, Dansk Supermarket, Post Danmark...), et en signant de nombreux nouveaux accords de partenariat dans les secteurs de la bijouterie (Hvelplund watches), de l'équipement de maison (Imerco), ou de la musique (Music2You).

Avec pour objectif de diversifier ses canaux d'acquisition, Handels Finans a de plus fortement développé le mode de recrutement direct via son site internet, après une redéfinition réussie du produit Ekspress Plus.

### **LINEA – Italie :**

Les évolutions de son actionnariat durant l'année 2005, ont obligé LaSer Cofinoga à céder l'intégralité de ses titres dans la société Linéa et dans les autres entités (Line AAA SRL, Jump SRL, Equilon SpA, Futuro SpA) aux autres actionnaires de Linea en février 2006.

## **4.2 Gestion financière**

### **Une Optimisation des ressources en terme de coût et de durée**

Laser Cofinoga bénéficie depuis janvier 2006 d'un accès aux refinancements directs proposés par BNP Paribas. Simultanément, LaSer Cofinoga conserve sa liberté d'émettre sur les marchés financiers à chaque fois qu'il est possible de lever des ressources à des prix plus compétitifs que les spreads proposés par BNP Paribas.

Grâce à l'adossement à BNP Paribas, LaSer Cofinoga bénéficie d'une baisse de ses spreads de refinancement et d'une moindre sensibilité à une éventuelle crise de liquidité sur les marchés financiers.

LaSer Cofinoga a donc changé de stratégie d'émission de titres de dette : à la politique prudente d'emprunts longs succède dorénavant une politique d'ajustement de la durée des ressources à celle des emplois. La dette court terme est émise au meilleur prix sur les marchés financiers : emprunts obligataires (2 ans et moins) et Certificats de Dépôts (1 an) ou auprès de BNP Paribas. La dette plus longue, utilisée en refinancement de crédits amortissables, est levée auprès de BNP Paribas. Globalement cela a conduit à une diminution de la durée moyenne de la dette levée en 2006.

La nouvelle politique de refinancement a deux conséquences positives pour LaSer Cofinoga :

- Une baisse des spreads moyens des ressources levées en 2006 sous le double effet des maturités plus courtes et des synergies avec BNP Paribas, et
- Un meilleur équilibre actif/passif par l'ajustement de la durée des ressources à celles des emplois.

### **1,5 milliards de ressources levées en 2006 sur les marchés :**

Au 31/12/2006 :

**Ressources de marché levées en 2006, LaSer Cofinoga France**

<i>En millions d'euros</i>	<b>2005</b>		<b>2006</b>	
	Montant en M€	Durée initiale en année	Montant en M€	Durée initiale en année
Emprunts obligataires senior	2 015	2,7	500	1,5
TCN (CD et BMTN)	711	1,0	870	1,0
Titres subordonnés à échéance	100	11,6	100	10,4
<b>Total</b>	<b>2 826</b>	<b>2,6</b>	<b>1 470</b>	<b>1,8</b>

**Emprunt obligataire senior :**

Un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, d'une durée de 18 mois, a été émis par LaSer Cofinoga en mars 2006 dans le cadre de programme EMTN (Euro Medium Term Note).

**Titres de Créances Négociables pour 870 millions d'euros :**

LaSer Cofinoga gère ses émissions de TCN dans le cadre de son programme de Certificats de Dépôts et de Bons à Moyen Terme Négociables de 2 milliards d'euros respectivement chacun.

Des Certificats de Dépôts, de maturité un an, sont émis tout au long de l'année et ont vocation à refinancer les emplois courts.

**Titres subordonnés à échéance :**

LaSer Cofinoga a émis en mai 2006 un emprunt subordonné de 100 millions d'euros, échéance octobre 2016, admis dans les Fonds Propres prudentiels en Lower Tier 2, Fonds Propres complémentaires.

Cette émission de 100 millions d'euros a les mêmes caractéristiques de maturité et de coupon servi aux investisseurs, taux fixe de 4,75%, que celle de 200 millions d'euros lancée en 2004 et déjà abondée de 100 millions d'euros en 2005. Cela permet de constituer une seule émission, plus liquide, d'un montant total de 400 millions d'euros.

La tranche de 100 millions d'euros émise en 2006 vient en remplacement d'un précédent emprunt subordonné de 100 millions d'euros remboursé par anticipation en juillet 2006 (exercice du call), avec pour double conséquence d'éviter de payer le step up, coupon additionnel, prévu sur l'émission d'origine et de bénéficier de meilleures conditions de marché.

Chaque nouvelle tranche étant émise à des conditions plus agressives que les tranches précédentes, le coût all in moyen après swap de l'emprunt subordonné de 400 millions d'euros ressort à Euribor 3 mois + 0,41 %.

**Ressources levées en 2006 auprès de BNP Paribas**

Au cours de l'exercice, Laser Cofinoga a levé un montant total de 2 393 millions d'euros auprès de BNP Paribas, pour une durée moyenne initiale de 3,2 ans.

Au 31/12/06, l'encours de dette de LaSer Cofinoga chez BNP Paribas est de 1 838 millions d'euros.

**Des refinancements variés**

Structure de refinancement au 31/12/2006 de LaSer Cofinoga (France)

<i>En millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Actions de préférence	100	180	180	180
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	110	110	110	110
Autres emprunts subordonnés (Tier 2)	113	300	400	400
Emprunts obligataires senior	3 123	4304	5322	4 650
Emprunt MT	68	68	153	1 896
Titrisation	81	81	66	66
Schuldschein	25	25	25	
TCN ( CD, BMTN)	1 071	909	1021	1 223
Autres emprunts	46	45	26	
<b>Total</b>	<b>4 727</b>	<b>6 022</b>	<b>7 303</b>	<b>8 525</b>

*TCN = Titres de créances négociables, CD = Certificat de dépôt, BMTN = Bons à moyen terme négociables*

**Lignes bancaires confirmées**

A fin 2006, le total des lignes bancaires à moyen terme confirmées de LaSer Cofinoga SA est de 603 millions d'euros. Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées, elles constituent une réserve de sécurité. Leur montant s'élevait à 1,1 milliards d'euros au 31/12/2005. Près de la moitié de ces lignes ont été résiliées courant 2006, à l'initiative de Laser Cofinoga, car la liquidité apportée par BNP Paribas rend Laser Cofinoga moins vulnérable au risque de crise de liquidité des marchés financiers.

**Financement des filiales internationales**

Les filiales internationales sont refinancées :

- Par des lignes bancaires, pour 20%
- Par Laser Cofinoga au moyen de prêts intra groupe, pour 80%.

Toutes les lignes de crédit bancaires (banques locales et banques de Laser Cofinoga) sont négociées et validées au niveau du Groupe.

**La maîtrise des risques financiers**

Par sa gestion des risques financiers, LaSer Cofinoga protège son résultat sur les risques de marché (taux et change), de contrepartie et de liquidité.

Cette maîtrise des risques financiers est centralisée par la Direction financière pour Laser Cofinoga et ses filiales françaises et internationales, et s'appuie sur une organisation stricte du contrôle interne.

**Le risque de contrepartie**

L'objectif de la gestion du risque de contrepartie est d'éviter de traiter avec des contreparties susceptibles de faire défaut.

LaSer Cofinoga et ses filiales ne peuvent traiter des opérations de trésorerie et de dérivés qu'avec des contreparties autorisées au préalable par le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Les contreparties autorisées sont choisies uniquement parmi des signatures bancaires françaises et internationales de premier plan. Des montants et durées maximum sont attribués à chaque contrepartie en fonction de leur rating et de l'analyse de leur santé financière.

Ces limites sont analysées chaque trimestre, leur maintien ainsi que toute modification font l'objet d'une validation lors de chaque Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

### **Le risque de taux**

Pour insensibiliser sa marge financière à la volatilité des taux d'intérêt, LaSer Cofinoga couvre totalement son risque de taux.

- emplois à taux fixe : les ressources affectées sont
  - levées directement à taux fixe, ou
  - levées à taux variable puis transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance;
- emplois à taux révisable : les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Au-delà de trois mois, les ressources à taux variable peuvent être transformées ou plafonnées à taux fixe, dans la limite des emplois présents au bilan à la date de l'analyse.

Au 31 décembre 2006, l'encours consolidé sur ces instruments dérivés s'élève à 15 534,6 millions d'euros répartis en :

- 11 840,7 millions d'euros sur des opérations de taux et de change
- 3 693,9 millions d'euros sur des opérations optionnelles

### **Le risque de change**

Ni les titres de participations des filiales hors zone euro ni leur résultat ne font l'objet d'une couverture.

Le risque de change lié à un financement dans une autre devise que l'euro fait l'objet systématiquement d'une couverture : Zloty polonais, Livre Sterling et Couronne danoise.

### **Le risque de liquidité**

Les prévisions de besoins de financement mensuels sont établis sur une période de trois ans glissants et mettent en évidence les besoins à court et long terme de chaque entité financée et de Laser Cofinoga en consolidé. Les nouveaux financements à mettre en place sont ainsi planifiés.

### **Le respect des ratios prudentiels**

#### **Ratio de solvabilité européen**

Le ratio de solvabilité européen requiert le respect d'un niveau de Fonds Propres en proportion des risques de marché et de crédit.

Au 31 décembre 2006, le ratio de solvabilité européen de Laser Cofinoga est de 13,6% à comparer à une norme minimum de 8%.

#### **Ratio de liquidité**

Le ratio de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à court terme, s'établit au 31 décembre 2006 à 256% pour LaSer Cofinoga, au-dessus de la norme réglementaire de 100%.

#### **Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes**

Ce ratio prudentiel mesure la couverture des emplois à plus de 5 ans par des ressources de durée résiduelle supérieure à 5 ans.

Au 31 décembre 2006, le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes de LaSer Cofinoga s'élève à 110,9 % excédant largement le seuil requis de 60%.

### **Notation Moody's de LaSer Cofinoga**

Long terme :	A1 (depuis juillet 2003)
Court terme :	P1
Solidité financière :	C+
Dette subordonnée :	A2
Perspective :	stable

### **4.3 Gestion du risque client**

La part croissante des encours de consolidation de créances dans ses portefeuilles français et internationaux a amené Laser Cofinoga à porter une attention particulière aux process opérationnels de gestion de ces encours, depuis les critères d'acceptation jusqu'au recouvrement. Ces encours ne présentent pas de risque d'impayé significatif à ce jour.

L'année 2006 a vu un travail important effectué avec la CNIL afin de pouvoir créer avec le Cetelem un flux d'échanges d'informations lors de l'octroi des demandes de financement. Ceci afin de mieux identifier les fraudes et fausses déclarations et de mieux cerner la qualité des clients acceptés. La CNIL ayant donné son accord fin 2006 sur ce process de réciprocité des échanges d'informations, les systèmes informatiques seront en phase fin du premier semestre avec ces nouvelles dispositions. LaSer Cofinoga en attend une optimisation en matière de sélection client.

Concernant le process du recouvrement en France, deux opérations de cessions de créances ont eu lieu au long de l'année pour des dossiers passés à pertes depuis plus de 5 ans. D'autres opérations suivront en 2007.

La méthode de provisions mise en place en 2004 a été affinée au fil du temps, notamment pour les entités internationales, en fonction des ajustements de process de recouvrement au cas par cas. La base de données européennes utilisée en central pour les modèles de notations internes bâlois sert également pour la modélisation des modèles de provisionnement et est désormais accessible à l'ensemble des filiales du Groupe.

### **4.4 Ressources Humaines**

#### **Une année fortement centrée sur l'accompagnement du business**

L'année Ressources Humaines 2006 a d'abord été une année consacrée à l'accompagnement de la croissance des différentes entités du Groupe. Les effectifs de l'activité crédit en France ont augmenté de 200 personnes. Au niveau de l'International, de nouvelles sociétés ont été intégrées (Handelsfinans au Danemark, Open & Direct au Royaume Uni).

Parallèlement à cette forte activité recrutement, l'activité formation a été particulièrement dense sur 2006, notamment en France, tant pour dispenser la formation nécessaire aux nouveaux entrants que pour accompagner le déploiement auprès des utilisateurs des nouveaux progiciels du programme Samothrace, et notamment le progiciel EVOLAN destiné à développer le crédit amortissable (au global 41 000 heures de formation métier dont plus de 9 500 heures sur Samothrace). Ces déploiements ont fait évoluer toute l'ingénierie de formation et permettent aujourd'hui la conception de cursus de professionnalisation sur les nouveaux métiers cible du groupe en France, et, si la nécessité s'en fait sentir à l'international.

En matière de communication, l'accent a été mis sur l'identité LaSer à travers l'information auprès de tous les collaborateurs sur les développements marquants de chacune des activités grâce à l'accès à l'Intranet clic&net pour tous, et aux nombreuses communications business via les journaux internes (in&dit et leader & co).

### Une année d'avancées majeures sur le SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines)

La mise en cohérence des politiques et outils RH s'est poursuivie en 2006. L'ensemble des entités françaises utilise dorénavant le SIRH, ce qui est un gage d'homogénéité des règles et des modes de fonctionnement. La prochaine étape sur 2007 est la poursuite de l'ouverture du SIRH à des utilisateurs de plus en plus nombreux hors la fonction RH :

- Ouverture en 2006 aux managers et collaborateurs LaSer Cofinoga du Libre Service Compétences qui permet de réaliser les entretiens annuels en ligne et de disposer d'une vraie base de données sur les compétences des collaborateurs et leurs souhaits d'évolution.
- Préparation de l'ouverture en 2007 du Libre Service Compétences pour tout LaSer, de la gestion des temps et des congés via la montée de version de Chronos initiée en 2006 ainsi que de nouvelles applications telles que des synthèses emploi pour les managers, des données personnelles et des données emploi pour le salarié.

Par ailleurs, la centralisation de la paie LaSer se poursuit avec le regroupement de quasiment l'ensemble des équipes paie sur Mérignac. Les règles de fonctionnement au niveau global sont dorénavant homogénéisées, avec un interlocuteur unique vis-à-vis de notre fournisseur.

Enfin, un travail très approfondi a été mené en fin d'année pour être en mesure d'optimiser toutes les fonctionnalités du SIRH et fournir dès le début 2007 à la Direction Générale et aux opérationnels des batteries d'indicateurs sociaux mensuels, trimestriels et semestriels complets.

### Une année consacrée à l'accompagnement de nouvelles organisations

Comme chaque année, de nombreux pôles d'activités ont ajusté ou revu de manière approfondie leurs organisations, qu'il s'agisse d'intégration de sociétés (Netvalor, DCAC, Assurtis...) ou de nouvelle structuration (centres de contacts, chantier Direction des Supports Opérationnels).

### Une année consacrée à la préparation de nos ressources futures

- Une ingénierie de formation profondément renouvelée, en capitalisant sur les innovations en formation conduite dans le cadre des formations Samothrace
  - Renouvellement des méthodes pédagogiques (utilisation d'outils de simulation, ...) et construction de cursus
  - Dimensionnement du Centre des Métiers et renforcement des compétences pédagogiques et d'animation des tuteurs de formation internes
  - Création d'un site intranet « Formation Samothrace », avec l'ébauche d'un site « DRH Formation ».
- Poursuite du programme Laser Demain
- Travail sur les métiers cibles (mise au point d'une grille des métiers à risques) et sur les populations clés, sur la base de revues d'effectifs
- Finalisation d'une procédure mobilité et d'un guide mobilité

En 2006 l'effectif moyen consolidé de LaSer Cofinoga en quote-part contrôlée pour les sociétés intégrées proportionnellement s'élevait à 4 110 personnes, soit 2 720 pour les activités de crédit en France et 1390 pour les filiales internationales.

## **4.5 Perspectives**

En 2007 LaSer Cofinoga poursuivra son activité orientée sur des piliers stratégiques qui sont :

- La compétitivité opérationnelle, avec une rentabilisation des importants investissements informatiques en France et à l'international, une continuité et un renforcement des synergies de back-office identifiées avec Cetelem.
- Le déploiement à l'international, avec un développement soutenu dans les pays où l'activité a été récemment acquise et un élargissement à la fois de la gamme de produits et des circuits de distribution.
- L'acquisition en direct, avec principalement une capitalisation de l'expérience acquise avec succès sur les partenariats de réseaux de courtiers et sur l'acquisition par internet. En particulier 2007 sera l'année de la mise en place de l'accord commercial de distribution avec la banque du groupe AGF.
- Enfin, la différenciation apportée à LaSer Cofinoga à travers son appartenance au groupe LaSer qui lui permet de proposer une offre globale de services. Le succès de ce positionnement en 2006, en particulier au Portugal et au Royaume-Uni, en est un exemple.

LaSer Cofinoga se prépare également, en France, aux opportunités introduites par la levée de l'interdiction du co-marquage des cartes bancaires et au défi que cela représente en terme de différenciation de l'offre.

## **5 Rapport Financier**

***Bilan consolidé au 31 décembre 2006***

***Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2006***

***Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2006***

***Capitaux Propres consolidés***

***Annexes aux comptes consolidés***

# LASER COFINOGA

## Bilan consolidé

### Actif

31 12 2006

31 12 2005

Montants en milliers d'euros

### Passif

31 12 2006

31 12 2005

Montants en milliers d'euros

Actif	31 12 2006	31 12 2005	Passif	31 12 2006	31 12 2005
Caisses, Banques centrales, CCP	26 276	14 686	Caisses, Banques centrales, CCP		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 746	33 968	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22 773	35 098
Instruments dérivés de couverture	88 735	128 355	Instruments dérivés de couverture	4 734	7 956
Actifs financiers disponibles à la vente	6 003	5 671	Dettes envers les établissements de crédit	2 215 995	1 124 447
Prêts et créances sur les établissements de crédit	565 785	1 077 098	Dettes envers la clientèle	34 297	40 461
Prêts et créances sur la clientèle	9 035 438	8 184 417	Dettes représentées par un titre	6 004 666	6 973 360
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	49 784	20 815
Actifs d'impôts courants	15 749	315	Passifs d'impôts courants	25 300	18 850
Actifs d'impôts différés	108 412	124 876	Passifs d'impôts différés	62	81
Comptes de régularisation et actifs divers	123 292	129 019	Comptes de régularisation et passifs divers	347 763	327 505
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 330	1 235	Provisions pour risques et charges	25 499	29 804
Immobilisations corporelles	61 458	59 229	Dettes subordonnées	407 176	436 560
Immobilisations incorporelles	72 733	38 885	Capitaux propres	1 199 817	982 950
Ecarts d'acquisition	225 909	200 133	Capitaux propres - Part du groupe	1 013 416	796 649
			Capital et réserves liées	203 966	203 966
			Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	585 952	445 717
			Gains ou pertes latents ou différés	891	724
			Résultat de l'exercice, part du groupe	222 607	146 242
			Intérêts minoritaires	186 401	186 301
<b>Total actif</b>	<b>10 337 866</b>	<b>9 997 887</b>	<b>Total passif</b>	<b>10 337 866</b>	<b>9 997 887</b>

# LASER COFINOGA

## Compte de résultat consolidé

Montants en milliers d'euros

	31 12 2006	31 12 2005
+ Intérêts et produits assimilés	1 095 712	946 889
+ Reprise de provision pour perte de marge future	86 448	81 081
- Intérêts et charges assimilées	-260 900	-193 626
+ Commissions produits	241 466	219 434
- Commissions charges	-44 486	-46 175
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	-11 884	3 398
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers AFS	73	110
+ Produits des autres activités	16 526	13 771
- Charges des autres activités	-38	-27
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 122 917</b>	<b>1 024 855</b>
- Charges générales d'exploitation	-571 804	-527 369
- Dot. amort. immob. corporelles & incorporelles	-19 915	-21 256
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>531 198</b>	<b>476 230</b>
- Coût du risque	-169 564	-169 807
- Dotation aux provisions pour perte de marge future	-114 936	-95 028
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>246 698</b>	<b>211 395</b>
+/- QP résultats sociétés en équivalence	95	52
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	73 351	15 244
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>320 144</b>	<b>226 691</b>
- Impôts sur les bénéfices	-86 637	-69 736
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>233 507</b>	<b>156 955</b>
dont Intérêts des minoritaires	10 900	10 713
<b>Résultat - Part du Groupe</b>	<b>222 607</b>	<b>146 242</b>
Résultat par action (en euro)	33,4	22,0

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>31 12 2006</b>	<b>31 12 2005</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>320 144</b>	<b>226 691</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	19 977	21 064
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-62	119
+/- Dotations nettes aux provisions	23 696	41 422
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-95	-52
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-73 283	-15 350
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0	
+/- Autres mouvements	-111	-8 692
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-29 878</b>	<b>38 511</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 583 644	-391 416
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 286 647	-988 869
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	17 463	-21 239
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-171	4 426
- Impôts versés	-90 574	-74 105
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>223 715</b>	<b>-1 471 203</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>513 981</b>	<b>-1 206 001</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	57 219	-93 677
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-57 567	-34 714
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-348</b>	<b>-128 391</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-17 858	-61 424
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-641 633	1 241 583
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>-659 491</b>	<b>1 180 159</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>208</b>	<b>1 572</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>-145 650</b>	<b>-152 661</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	513 981	-1 206 001
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-348	-128 391
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-659 491	1 180 159
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	208	1 572
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>237 802</b>	<b>390 462</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	14 687	6 121
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	223 115	384 341
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>92 152</b>	<b>237 801</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	26 276	14 686
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	65 876	223 115
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-145 650</b>	<b>-152 661</b>

## Capitaux propres consolidés

Evolution des capitaux propres consolidés entre le 31/12/2004 et le 31/12/2006

En milliers d'euros	Capital et réserves			Gains/pertes latents ou différés		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part minoritaire	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	Liés aux écarts de conversion	Variation de valeur instruments dérivés de couverture				
<b>Capitaux propres au 31/12/2004</b>	<b>100 000</b>	<b>103 966</b>	<b>359 855</b>	<b>-472</b>	<b>0</b>	<b>116 300</b>	<b>679 649</b>	<b>0</b>	<b>679 649</b>
Incidence de l'adoption des normes <i>dont</i>			10 701	-7 109	7 109		10 701	186 375	197 076
<i>provisions clients 1 à 3 mois de retard</i>			-35 187				-35 187		-35 187
<i>provisions pour perte de marge future</i>			-82 723				-82 723		-82 723
<i>étalement des commissions</i>			18 508				18 508		18 508
<i>couverture et dérivés</i>			-1 586	-7 109	7 109		-1 586		-1 586
<i>actions de préférence / TSDI</i>			114 328				114 328	186 375	300 703
<i>autres</i>			-2 639				-2 639		-2 639
Affectation du résultat 2004			116 300			-116 300	0		0
<b>Capitaux propres au 1/01/2005</b>	<b>100 000</b>	<b>103 966</b>	<b>486 856</b>	<b>-7 581</b>	<b>7 109</b>	<b>0</b>	<b>690 350</b>	<b>186 375</b>	<b>876 725</b>
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-41 139				-41 139	-10 787	-51 926
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-41 139</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-41 139</b>	<b>-10 787</b>	<b>-51 926</b>
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres				7 000	-7 000		0		0
Résultat de l'exercice 2005						146 242	146 242	10 713	156 955
Autres Variations (dont écarts de conversion)				1 196			1 196		1 196
<b>Capitaux propres au 31/12/2005</b>	<b>100 000</b>	<b>103 966</b>	<b>445 717</b>	<b>615</b>	<b>109</b>	<b>146 242</b>	<b>796 649</b>	<b>186 301</b>	<b>982 950</b>
Ecart actuariel net sur retraite			508				508		508
Affectation du résultat 2005			146 242			-146 242	0		0
<b>Capitaux propres au 1/01/2006</b>	<b>100 000</b>	<b>103 966</b>	<b>592 467</b>	<b>615</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>797 157</b>	<b>186 301</b>	<b>983 458</b>
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-6 525				-6 525	-10 804	-17 329
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-6 525</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-6 525</b>	<b>-10 804</b>	<b>-17 329</b>
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres				109	-109		0		0
Résultat de l'exercice 2006						222 607	222 607	10 901	233 508
Autres Variations (dont écarts de conversion)			10	167			177	3	180
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>100 000</b>	<b>103 966</b>	<b>585 952</b>	<b>891</b>	<b>0</b>	<b>222 607</b>	<b>1 013 416</b>	<b>186 401</b>	<b>1 199 817</b>

Le capital social de LaSer Cofinoga S.A. est composé de 6 655 960 actions dont la valeur nominale est de 15,24 Euros

## **ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

*Les comptes consolidés du Groupe LaSer Cofinoga sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2007.*

### **1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **1.1. Principes généraux d'évaluation et de présentation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés de LaSer Cofinoga sont établis conformément au référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards »), tel qu'adopté par l'Union Européenne et en vigueur à cette date. Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS), les textes du comité permanent d'interprétation « Standing Interpretations Committee » (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétations de normes existantes au 31 décembre 2006, dont la date d'application effective est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe, n'a été effectuée, notamment :

- \* IFRS 7 « instruments financiers : information à fournir » ;
- \* Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers », annexes sur la capital ;
- \* IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

Par ailleurs, suite à la clarification apportée par l'IASB, puis l'IFRIC au cours de l'année 2006 (IASB update de Juin 2006 et IFRIC update de Novembre 2006) le Groupe a reclassé de façon rétrospective les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) qu'il détenait, du poste « Dettes Subordonnées » en « Capitaux Propres - Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ». Corrélativement, les charges financières relatives à ces instruments ont été rétrospectivement comptabilisées en dividendes avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006. De façon à assurer leur comparabilité avec ceux de l'exercice 2006, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont été retraités selon les mêmes principes (cf ci-après notes 3.1 et 3.2), conformément à IAS 8.

- **Format des états de synthèse IFRS**

En termes de présentation, le Groupe applique les dispositions de la recommandation 2004-R.03 du 27 Octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative au format des documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF).

Les comptes consolidés regroupent les comptes de LaSer Cofinoga S.A. et les comptes des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe LaSer Cofinoga. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2006.

- **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats définitifs des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses portent en particulier sur :

- les provisions pour risques et charges,
- les provisions pour créances douteuses,
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et les titres de participation,
- la juste valeur des instruments financiers.

## **1.2. Principes et modalités de consolidation**

### **1.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises qui sont sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable dont la consolidation présente un caractère significatif pour le Groupe ; ces entreprises sont respectivement consolidées selon les méthodes de l'intégration globale, de l'intégration proportionnelle et de la mise en équivalence. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels, dès lors qu'ils sont exerçables.

- **Opérations de titrisation :**

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités *ad hoc*) même en l'absence de lien en capital dans la mesure où il en exerce le contrôle en substance.

En application de ces principes, les opérations de titrisation effectuées par le Groupe sont consolidées.

Cela concerne :

- au 31 Décembre 2006, la titrisation effectuée en avril 2003 par Banque du Groupe Casino S.A. au travers du Fonds Commun de Créances Store Consumer Finance.
- au 31 Décembre 2005, les opérations de titrisation effectuées par la filiale Italienne Linea Spa et l'opération de titrisation effectuée par Banque du Groupe Casino S.A. telle que mentionnée ci-avant.

Ces opérations de titrisation sont intégrées dans les comptes consolidés du Groupe, après mise aux normes et principes comptables du Groupe.

Les parts émises par ces Fonds Communs de Créances et souscrites par les investisseurs sont enregistrées au poste « dettes représentées par un titre » du passif consolidé.

### **1.2.2. Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)**

En 1999, la société LaSer Cofinoga S.A. a émis des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) pour 110 millions d'euros, qui intègrent une clause de remboursement anticipé uniquement à l'initiative de LaSer Cofinoga S.A. après une période de 10 ans. Le paiement des intérêts n'est obligatoire qu'en cas de versement de dividendes par la société LaSer Cofinoga S.A, de remboursement des titres ou de liquidation de la société LaSer Cofinoga S.A. .

Ces instruments sont considérés comme des instruments de capitaux propres dans la mesure où leur remboursement est à l'initiative du Groupe et où le versement de leur rémunération ne résulte d'aucune obligation contractuelle qui ne puisse être maîtrisée par le Groupe (rémunération subordonnée au versement d'un dividende). A ce titre, ils sont classés en capitaux propres dans la rubrique « Réserve consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ». La rémunération versée aux investisseurs est constatée sous forme de dividendes au moment de leur paiement et enregistrée dans la rubrique « Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ».

Selon les dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilisation des instruments financiers, les instruments de couverture du risque de taux adossés aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) sont évalués à leur juste valeur et classés au bilan en « Actifs ou Passifs Financiers à la Juste Valeur par résultat ».

### **1.2.3. Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires sont présentés distinctement dans le résultat net consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Ces intérêts minoritaires représentent les droits des détenteurs des actions de préférence émis par le Groupe et classés comme des instruments de capitaux propres.

- **Actions de préférence**

Le Groupe LaSer Cofinoga a émis des actions de préférence pour 100 millions d'Euros en 2003, et pour 80 millions d'Euros en 2004, d'une durée perpétuelle et sans droit de vote. Ces émissions ont été

effectuées par l'intermédiaire de « Limited Partnerships » de droit anglais, contrôlés de façon exclusive par le Groupe. Ces actions de préférence donnent droit à un dividende prioritaire non cumulatif payable annuellement pour l'émission de 100 millions d'Euros et trimestriellement pour l'émission de 80 millions d'Euros. Après une date fixée de manière contractuelle, ces actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date anniversaire de versement du coupon.

#### **1.2.4. Conversion des opérations en devises**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Les postes du compte de résultat des filiales étrangères (hors zone Euro) sont convertis au cours moyen de la période ; les postes du bilan sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont présentés en cours historique.

Les écarts de conversion constatés sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres, au poste « écarts de conversion », et pour la part des tiers, au poste « Intérêts minoritaires ».

#### **1.2.5. Résultat des sociétés en participation**

Les encours gérés dans le cadre d'une société en participation (SEP) sont portés, selon les cas, soit directement au bilan du Groupe, lorsqu'une société du Groupe est gérante de la SEP considérée, soit au bilan d'un autre associé de la SEP ayant le statut d'établissement financier, lorsque la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe.

Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat consolidé du Groupe, quand les encours figurent au bilan consolidé.

Cette présentation, dont l'objectif est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan consolidé, n'est pas retenue pour les opérations en participation dont les encours sont portés par des sociétés externes au Groupe, gérantes des sociétés en participation. Dans ce cas, seules les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Intérêts et produits assimilés" ou « Intérêts et charges assimilés » pour les SEP à caractère financier.

Pour les SEP à caractère non-financier, les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Produits nets des autres activités".

### **1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

#### **1.3.1. Instruments dérivés et comptabilité de couverture**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction, et sont réévalués, en date d'arrêt, à leur juste valeur par le compte de résultat.

- ***Détermination de la juste valeur des instruments financiers***

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond normalement au prix de la négociation (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Par la suite, la juste valeur d'un instrument financier est déterminée par référence au cours de marché à la clôture dans le cas des instruments dérivés négociés sur des marchés actifs. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, caps, floors ou options simples est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est effectuée par des modèles communément admis et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

- ***Dérivés de couverture***

Les instruments financiers à terme sont de deux natures : instruments de taux d'intérêt à terme et instruments de change à terme.

L'ensemble des instruments financiers de couverture est contracté sur les marchés de gré à gré. Les contreparties sont des banques de premier plan.

Dans tous les cas, le Groupe intervient sur les marchés d'instruments financiers à terme uniquement dans une optique de couverture de sa marge financière.

Selon les dispositions de la norme IAS 39, les opérations sur instruments financiers à terme visant à couvrir les actifs ou passifs à taux fixes ou assimilés du Groupe sont qualifiées en couverture de juste valeur, que les instruments dérivés soient adossés aux instruments de refinancement ou aux actifs constitués des créances client.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (dite « carved out »), il est précisé que des relations de couverture de juste valeur du risque de taux sur base portefeuilles sont utilisées, notamment pour ce qui concerne la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances.

Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux associé à la composante taux fixe inclus dans le barème client,
- il a été considéré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée aux prêts revolving par analogie avec la possibilité offerte par la norme IAS 39 de désigner des encours stables de dépôts à vue comme éléments couverts,
- les instruments de couverture sont des swaps de taux simples et, pour ceux souscrits à compter de 2006, des Caps (options d'achat exerçables à l'échéance) ;
- l'efficacité des couvertures est démontrée globalement par le fait que tous les dérivés en date de leur mise en place réduisent le risque de taux du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures sont déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés par bande de maturité deviennent insuffisants.

Les principes de comptabilisation des instruments dérivés et éléments couverts dépendent de la stratégie de couverture. Le Groupe utilise presque exclusivement des couvertures de juste valeur, le reste des instruments concerne des couvertures de change d'un investissement net dans une entité étrangère.

*Couverture de juste valeur* - Dans ce cadre, les instruments de couverture sont portés au bilan à leur juste valeur (rubrique « Instruments dérivés de couverture»), de même que les éléments couverts pour la composante du risque couvert (soit dans la rubrique de l'élément couvert, soit dans la rubrique « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », notamment pour les portefeuilles de créances clients), par contrepartie du compte de résultat (rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat »).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur par achat de Caps, seule la valeur intrinsèque est qualifiée en couverture conformément aux dispositions d'IAS 39.

Le montant des primes et frais d'émission des emprunts obligataires couverts est intégré à la juste valeur initiale des emprunts. De même, le montant éventuel des soultes payées ou reçues est intégré à la juste valeur des instruments financiers à terme.

*Couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère* - Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées dans le compte de résultat en rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

- ***Dérivés détenus à des fins de transaction***

Les instruments financiers à terme qui ne peuvent être qualifiés de couverture selon les dispositions de la norme IAS 39 sont classés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ». Il s'agit notamment du swap précédemment adossé aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) pour un montant nominal de 110 Millions d'Euros, et des swaps échangeant un indice variable contre un autre indice variable. Les Caps non adossés en couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 comme décrit au paragraphe précédent sont également classés dans cette catégorie.

Les gains et pertes réalisés et latents sur ces opérations sont comptabilisés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

### **1.3.2. Titres de participation non consolidés**

Les titres de participation non consolidés sont classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » en application des critères édictés par la norme IAS 39. Dans ce cadre, les titres de participation non consolidés sont enregistrés initialement à leur prix d'achat et des évaluations en juste valeur ainsi que des tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture.

Ce poste est peu significatif dans le bilan du Groupe.

### 1.3.3. Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Conformément à la norme IAS 39, les crédits à la clientèle sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui correspond au montant net décaissé à l'origine. Les coûts de transaction directement attachés aux prêts sont également intégrés dans la valeur initiale des créances et sont amortis au compte de résultat au même rythme que les intérêts des créances. Ces coûts de transaction sont constitués essentiellement des commissions d'apport d'affaires versées à des tiers externes au Groupe.

De façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- sur une approche statistique par portefeuille homogène des créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en termes de risque de crédit,
- sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant une échéance impayée au moins. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.

Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Les données historiques observées des flux de recouvrement et de pertes sont mises à jour périodiquement et sont segmentées selon le type de produits commercialisés par le Groupe (carte, prêt revolving, prêt amortissable), de façon à tenir compte de leurs spécificités.

Conformément à la norme IAS 39, les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêt. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. A noter que :

- l'impact de l'actualisation est doté en coût du risque en « Dotation aux provisions pour perte de marge future » ;
- l'impact de la désactualisation est ensuite intégré dans le produit net bancaire (PNB), en « Reprise de provision pour perte de marge future ».

Les créances restructurées sont constituées des encours Neiertz dont le plan est à jour pour la France et des créances de même nature pour l'international.

Dès le premier impayé ces créances font l'objet d'un provisionnement évalué sur base statistique conformément aux principes décrits ci-avant. En application de la norme IAS 39, le portefeuille de créances restructurées dont les plans sont à jour donne néanmoins lieu au calcul d'une décote résultant de l'actualisation des cash flows futurs issus de la restructuration au taux d'origine du client.

### 1.3.4. Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais directement attribuables.

Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Concernant les immeubles, le Groupe a retenu une approche par composants selon les dispositions du règlement CRC 2004-06 sur la comptabilisation des actifs et en conformité avec la norme IAS 16. Dans ce cadre, chaque composant est comptabilisé séparément et amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. Les composants, et leurs durées d'amortissement retenues, sont les suivants :

- Gros Œuvre (structure du bâtiment) : 40 ans
- Second Œuvre (couverture et habillage externe): 25 ans
- Installations Générales et Techniques : 15 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations, autres que les immeubles, sont les suivantes :

- Logiciels et systèmes d'information : 1 à 8 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 5 ans
- Agencements : 5 à 10 ans
- Véhicules : 5 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque, à la date de la clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

### 1.3.5. Contrats de location

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est bailleur :***

Il s'agit pour l'essentiel des contrats de crédit bail mobiliers (auto, équipement général de la maison) avec la clientèle, qui s'analysent comme des financements accordés par le Groupe au preneur pour l'achat d'un bien. Dans ce cadre, les opérations de crédit-bail sont traitées selon les principes de la comptabilité financière.

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est preneur :***

Conformément au traitement préconisé par la norme IAS 17, le centre de gestion de Mérignac, détenu dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier, fait l'objet d'un retraitement pour être porté à l'actif du bilan.

Les contrats de location-financement à caractère mobilier n'ont pas été retraités en normes IFRS, le retraitement étant considéré comme non significatif.

- ***Les contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur ou bailleur :***

L'examen de ces contrats n'a pas conduit à des retraitements. Dans ce cadre, les sommes encaissées ou décaissées au titre des contrats sont enregistrées dans le compte de résultat en « Charges générales d'exploitation ».

### **1.3.6. Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition**

- ***Détermination de l'écart d'acquisition***

L'écart constaté, lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société détentrice dans les capitaux propres de la société acquise fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une affectation aux postes appropriés du bilan consolidé.

La part non affectée constitue un écart d'acquisition porté à l'actif et non amorti conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisés sur une base provisoire sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés en résultat.

- ***Détermination des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et tests de dépréciation***

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en « Unités Génératrices de Trésorerie » (UGT). Cette répartition tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction des entités. Les UGT ainsi définies sont :

- l'ensemble des activités crédit France exercées dans les sociétés détenues à 100%,
- les filiales pour les activités réalisées en partenariat en France,
- les pays pour les activités détenues à l'International.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur, à chaque arrêté annuel. La valeur comptable de chaque UGT est alors comparée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans des conditions de marché normales. La valeur d'utilité est établie selon une méthode DCF (*Discounted Cash Flows*) en intégrant des hypothèses de taux de croissance. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des plans de développement des entités concernées approuvés par la Direction du Groupe. La durée retenue de projection des flux de trésorerie est de 5 ans, le taux de croissance retenu

en fin de période de projection est de 3% et les taux d'actualisation sont compris dans une fourchette entre 8,7% et 9,5%. Ces taux sont le reflet des taux de marché à long terme, augmentés d'un pourcentage représentatif des risques spécifiques aux activités exercées dans les UGT concernées.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée dans le compte de résultat.

### **1.3.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées non perpétuelles**

Le refinancement des activités de crédit se fait notamment par des instruments financiers de dettes émis par le Groupe.

Ces instruments financiers de dettes sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti, sauf s'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur (cf note 1.3.1). Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement, sont appréhendés en résultat sur la durée de vie des emprunts.

### **1.3.8. Impôts différés**

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs, constituent des différences temporaires d'imposition. Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ».

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale.

Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « actifs ou passifs d'impôt » selon que la position est active ou passive. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les instruments dérivés de couverture de change des investissements nets dans une entité étrangère, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

### **1.3.9. Indemnités de départ à la retraite et autres passifs sociaux**

- *Indemnités de départ en retraite, médailles du travail*

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés et des médailles du travail. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits conventionnels acquis par le personnel à la clôture.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de 62 ou 64 ans selon les catégories de personnel. Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation. Les calculs intègrent les charges sociales sur salaires.

- ***Régimes de retraite supplémentaire garantie***

Conformément aux principes généralement admis, les régimes qualifiés de « régime de retraite supplémentaire garantie », sont représentatifs d'un engagement à la charge du groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

La valeur actualisée de l'engagement du groupe et la juste valeur des actifs de couverture de cet engagement donnent lieu chaque année à une évaluation actuarielle tenant compte des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi que d'une probabilité d'âge de départ à la retraite, d'un coefficient de revalorisation des salaires de référence, du taux de rendement attendu des actifs de couverture et d'un taux d'actualisation.

L'excédent de la valeur actualisée de l'engagement vis-à-vis des bénéficiaires sur la juste valeur des actifs de couverture est provisionné à l'arrêté.

D'autre part, il existe des régimes à cotisation définie au bénéfice des cadres supérieurs français et des salariés hollandais. Les cotisations afférentes à ces régimes sont enregistrées en charge de l'exercice.

- ***Taux d'actualisation***

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du groupe est déterminé par référence à un taux du marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1<sup>ère</sup> catégorie. Le taux d'actualisation des engagements du Groupe retenu au 31 décembre 2006 est de 4,5%.

- ***Écarts actuariels***

La mesure de l'obligation à la charge du groupe peut évoluer d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. La comptabilisation de ces écarts actuariels s'effectue en contrepartie des capitaux propres, conformément à l'option de la norme IAS 19 révisée.

### **1.3.10. Provisions pour risques et charges**

En dehors des provisions relatives aux engagements sociaux, elles comprennent notamment les provisions pour litiges, les provisions pour pénalités et risques fiscaux, ainsi que les provisions pour les encours « crédits clients » existants dans le cadre d'accords financiers pour lesquels ces encours figurent au bilan du partenaire.

### **1.3.11. Options d'achat et de vente sur participations associées**

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres détenus dans des entreprises doivent être prises en compte dans la détermination du pourcentage de contrôle, et dans la méthode de consolidation en découlant, à partir du moment où elles sont exerçables. Aucune option existante à la clôture ne modifie les droits de vote du Groupe au 31 décembre 2006.

Les engagements d'achat donnés aux minoritaires, relatifs aux filiales consolidées par intégration globale, sont comptabilisés en passifs financiers pour leur valeur actualisée si le prix est fixe et pour leur juste valeur si le prix est variable. Aucune dette relative à l'exercice de ces engagements n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2006, dans la mesure où, d'une part, les titres visés par ces options d'achat portent à ce jour sur des titres de sociétés non contrôlées majoritairement par le Groupe et, d'autre part, aucun engagement n'est exerçable à la date du 31 décembre 2006.

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres d'entreprises associées constituent des dérivés devant être constatés au bilan. La valeur de ces options correspond à la différence actualisée entre la juste valeur des titres sur lesquels portent les options et le prix d'exercice de ces titres prévu dans les contrats d'option. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est égal à la juste valeur de ces titres, l'option vaut zéro. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est différent de la juste valeur de ces titres, la valeur de l'option (égale à cette différence) est enregistrée au bilan.

Au cas particulier, il a été considéré que les options existantes sur les titres d'entreprises associées détenues ou consenties par LaSer Cofinoga avaient une valeur nulle, dans la mesure où :

- les titres visés par les options croisées ne sont pas cotés, ni n'ont une valeur directement observable sur un marché actif ;
- les prix d'exercice prévus ne sont pas significativement éloignés de pratiques de marché.

### **1.3.12. Résultat par action**

En l'absence d'actions propres ou d'options de souscription ou d'achat d'actions émises par le Groupe, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation.

### **1.3.13. Information sectorielle**

En application de la norme IAS14, l'information sectorielle du Groupe correspond aux branches d'activités principales du Groupe :

- Activités de crédit France dans les sociétés détenues à 100% ;
- Activités de crédit France dans les sociétés non détenues à 100% ;
- Activités menées à l'International.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan consolidé du Groupe. Les actifs sont déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs représentent la somme des passifs courants et non courants.

## 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'ensemble des sociétés contrôlées, ainsi que celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont, sans exception, incluses dans le périmètre de consolidation.

Sur l'année 2006, le périmètre a évolué de la manière suivante:

- *En France*

- Assurtis : à l'issue de l'augmentation de capital intervenue en avril 2006, le pourcentage de détention est passé de 44,67% à 45%.

- *A l'international*

- Linéa : le 23 février 2006, LaSer Cofinoga a cédé les titres de Linea Spa. Cette cession a porté sur l'intégralité de la participation directe ou indirecte du Groupe Cofinoga dans les entités italiennes (Linéa spa, Line AAA Srl, Jump Srl, Equilon Spa, Futuro Spa).
- Open & Direct Retail Services : au 1<sup>er</sup> trimestre 2006, le Groupe, via sa filiale anglaise CFS, s'est porté acquéreur de 100% des titres des sociétés Open & Direct Retail Services (société basée en Irlande du Nord et spécialisée dans le crédit amortissable sur le lieu de vente dans le Royaume-Uni) et Open & Direct Insurance Limited (courtier en assurances). Ces sociétés sont consolidées selon la méthode de l'acquisition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, date de la prise de contrôle par le Groupe LaSer Cofinoga.

Le tableau ci-dessous décrit synthétiquement les impacts sur les comptes consolidés des principaux mouvements de l'exercice:

(en millions d'euros)	Acquisition	Cession
	Groupe ODRS	Groupe Linea
Prix payé / reçu	(1) 49,7	95,1
Ecart d'acquisition (2)	31,0	N/A
Capitaux propres (retraité aux normes Groupe)	18,8	21,4
Autres passifs	329,3	846,2
Actifs	348,1	867,6
Produit net de cession (avant IS)	N/A	73,7
Contribution au résultat 2005	N/A	7,1
Contribution au résultat 2006	3,0	N/A

(1) Y compris frais accessoires

(2) Le Goodwill ODRS est attribuable aux synergies et autres contributions positives attendues de cette opération.

En conséquence, le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 s'établit ainsi :

LASER COFINOGA S.A. - Société Mère  
66, rue des archives 75003 Paris

<b>Filiales à caractère financier</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>% contrôle</b>	<b>Méthode Consolidation</b> ●
<b>SOFICARTE SAS</b> 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
<b>MEDIATIS SA</b> 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
<b>SYGMA BANQUE SA</b> 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
<b>SYGMA FINANCE SNC</b> 14, Avenue du Pavé Neuf 93 168 Noisy le Grand	50 %	50 %	I P
<b>BANQUE DU GROUPE CASINO SA</b> 56-60, avenue Kléber 75 116 Paris	40 %	40 %	I P
<b>STORE CONSUMER FINANCE FCC</b> Tour Société Générale, 17 cours Valmy 92 972 La Défense 7 Valmy	40 %	40 %	I P
<b>BANQUE SOLFEA SA</b> 49, avenue de l'Opéra 75 083 Paris cedex 02	44,85%	44,85%	I P
<b>COMPAGNIE DE GESTION ET DES PRETS SA (CDGP)</b> 1440, Route Nationale 20, 45770 Saran	50%	50%	I P
<b>NETVALOR SA</b> 66, rue des Archives 75 003 Paris	100%	100%	I G
<b>SGPS – COFINOGA Portugal</b> R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto PORTUGAL	100 %	100 %	I G
<b>CREDIFIN BANCO SA</b> R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto PORTUGAL	100 %	100 %	I G
<b>FIDEXIS SA</b> 191 Bld du Souverain - 1160 Bruxelles BELGIQUE	49 %	49 %	I P
<b>CREATION FINANCIAL SERVICES Ltd</b> Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
<b>ALLDERS FINANCIAL SERVICES Ltd</b> Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
<b>OPEN &amp; DIRECT RETAILS SERVICES (ODRS)</b> Royston House, 34 upper Queen Street- Belfast BT1 6FP – IRLANDE du NORD – UK	100 %	100 %	IG
<b>OPEN &amp; DIRECT INSURANCES LIMITED (ODIL)</b> 25-28, Adelaid Road, 4th Floor – Dublin – IRLANDE du SUD – EIRE	100 %	100 %	IG
<b>FINPLUS</b> Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie POLOGNE	100 %	100 %	I G
<b>GEANT KREDYT</b> Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie POLOGNE	48 %	48 %	I P
<b>COFLA</b> ul. Techniczna 2 H – 05/500 – Piaseczno POLOGNE	100 %	100 %	I G
<b>LASER NEDERLAND</b> Larenweg 78-96, 5234 KC, s'Hertogenbosch HOLLANDE	60 %	60 %	I P
<b>FLEXPAY</b> 25 south sathorn Road, Tungmahamek, Sathorn, Bangkok THAILANDE	28,60%	28,60%	I P
<b>HANDELSFINANS A/S</b> Struergade 12- DK2630 Taastrup - DANEMARK	100%	100%	I G
<b>COFINOGA FUNDING ONE LP</b> Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	4,51%	100 %	I G

SYGMA FUNDING ONE LIMITED Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
COFINOGA FUNDING TWO LP Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	4,93 %	100 %	I G
SYGMA FUNDING TWO LIMITED Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
<b>Succursales à caractère financier</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>% contrôle</b>	<b>Méthode Consolidation</b> ●
BANCO SYGMA HISPANIA Calle Albasanz, 16 4ª planta 28037 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	I G
SYGMA BANK UK Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
SYGMA BANQUE SA ODDZIAL W POLSCE (« SYGMA BANQUE POLSKA ») Al. Jerozolimskie 92 – 00-807 Varsovie POLOGNE	100 %	100 %	I G
<b>Filiales à caractère non financier</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>% contrôle</b>	<b>Méthode Consolidation</b> ●
FIDECOM SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	31,37%	31,37%	MEQ
COFINOGA ASSURANCES SNC 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES SNC (CMS) 66 rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
GROUPEMENT D'ASSURANCES PARTICULIERS SNC (GAP) 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES VACANCES SNC (CMS VACANCES) Quai Bacalan Hangar 17 – 33000 Bordeaux	100 %	100 %	I G
OMNIOS SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
GESTION et SERVICES GROUPE COFINOGA (GSGC) GIE 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
AGYS SA 66, Rue des Archives 75 003 Paris	33,33%	33,33%	I P
DCAC - DAX COURTAGES ASSURANCES CREDIT SAS 53, av du Corps Franc Pommiès 64110 Jurançon	100 %	100 %	I G
ASSURTIS SA 33, rue de Châteaudun, 75009 Paris	45 %	45 %	I P
LA SOURCE SARL 1440, route nationale 20, 45770 Saran	49,97%	49,97%	I P
SYGMA BANQUE CORREDURIA DE SEGUROS, S.L Calle Albasanz n° 16, Planta 4 28 037 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	I G

● I G : Intégration Globale      M E Q : Mise En Equivalence      I P : Intégration Proportionnelle

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### Note d'introduction :

Sur la base de la clarification apportée par l'IASB et l'IFRIC au cours de l'année 2006, les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) émis par le Groupe Laser Cofinoga ne répondant pas aux caractéristiques de dettes financières sont reclassés en "Capitaux propres - Réserves consolidées & Titres Subordonnés à Durée Indéterminée" au 1er janvier 2006 (cf note 1.1). Ce reclassement constitue un retraitement rétrospectif dans le bilan d'ouverture de Laser Cofinoga.

Les états financiers 2005 ont été retraités comme ci-dessous afin d'être comparables aux états financiers 2006. Les notes 3.1 et 3.2 figurant ci-après qui détaillent les rubriques du bilan et du compte de résultat ont également été retraitées pour les rubriques concernées.

<b>Actif</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Retraité</i>	<i>Publié</i>	<i>Variation</i>	
Caisses, Banques centrales, CCP	14 686	14 686	0	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	33 968	26 699	7 269	(1)
Instruments dérivés de couverture	128 355	135 624	-7 269	(1)
Actifs financiers disponibles à la vente	5 671	5 671	0	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 077 098	1 077 098	0	
Prêts et créances sur la clientèle	8 184 417	8 184 417	0	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Actifs d'impôts courants	315	315	0	
Actifs d'impôts différés	124 876	126 136	-1 260	(2)
Comptes de régularisation et actifs divers	129 019	129 019	0	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 235	1 235	0	
Immobilisations corporelles	59 229	59 229	0	
Immobilisations incorporelles	38 885	38 885	0	
Ecart d'acquisition	200 133	200 133	0	
<b>Total actif</b>	<b>9 997 887</b>	<b>9 999 147</b>	<b>-1 260</b>	

<b>Passif</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Retraité</i>	<i>Publié</i>	<i>Variation</i>	
Caisses, Banques centrales, CCP				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	35 098	35 098	0	
Instruments dérivés de couverture	7 956	7 956	0	
Dettes envers les établissements de crédit	1 124 447	1 124 447	0	
Dettes envers la clientèle	40 461	40 461	0	
Dettes représentées par un titre	6 973 360	6 973 360	0	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	20 815	20 815	0	
Passifs d'impôts courants	18 850	18 850	0	
Passifs d'impôts différés	81	81	0	
Comptes de régularisation et passifs divers	327 505	327 505	0	
Provisions pour risques et charges	29 804	29 804	0	
Dettes subordonnées	436 560	554 548	-117 988	(3)
Capitaux propres	982 950	866 222	116 728	
Capitaux propres - Part du groupe	796 649	679 921	116 728	
Capital et réserves liées	203 966	203 966	0	
Réserves consolidées et Titres Sub. à Durée Ind.	445 717	334 711	111 006	(4.1)
Gains ou pertes latents ou différés	724	724	0	
Résultat de l'exercice - Part du groupe	146 242	140 520	5 722	(4.2)
Intérêts minoritaires	186 301	186 301	0	
<b>Total passif</b>	<b>9 997 887</b>	<b>9 999 147</b>	<b>-1 260</b>	

### Commentaires sur les retraitements du Bilan au 31/12/2005 :

En 2005, le TSDI faisait l'objet d'une couverture de juste valeur; les retraitements consistent notamment à neutraliser cette comptabilité de couverture.

(1) : Reclassement en trading de la juste valeur, coupons courus inclus, du swap couvrant le TSDI ;

(2) : Annulation de l'effet d'impôt différé pour 1,260 M€ constaté sur la réévaluation de juste valeur du TSDI de 3,660 M€ au 31/12/2005 ;

(3) : Reclassement du TSDI pour 117,988 M€ : nominal 110 M€ dettes rattachées 4,328 M€ (la somme de ces deux éléments en contrepartie du poste "Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée" pour 114,328 M€, réévaluation de juste valeur 3,660 M€ au 31 décembre 2005 (contrepartie "Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée" avec 4,891 M€ au 1er janvier 2005 et (1,231) M€ sur l'exercice 2005) ;

(4.1) : Impact sur les réserves consolidées du reclassement des TSDI pour 117,534 M€ : nominal 110 M€ dettes rattachées 4,328 M€, réévaluation de juste valeur après impôt différé 3,206 M€ au 1er janvier 2005 (4,891 M€ avant impôt), et du versement de dividendes constatés sur l'exercice 2005 pour (6,528) M€, soit un impact net de 111,006 M€;

(4.2) : Impact sur le résultat de l'exercice 2005 - part du groupe de l'annulation de la charge d'intérêts payée sur le TSDI pour 6,528 M€ (constatée en dividendes cf ci-avant) et de la variation de juste valeur du TSDI après impôt différé pour (0,806) M€ ((1,231 M€ avant impôt), soit un impact net de 5,722 M€

<b>Compte de Résultat</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	<b>31 12 2005</b>	
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Retraité</i>	<i>Publié</i>	<i>Variation</i>	
+ Intérêts et produits assimilés	946 889	946 889	0	
+ Reprise de provision pour perte de marge future	81 081	81 081	0	
- Intérêts et charges assimilées	-193 626	-200 154	6 528	(1)
+ Commissions produits	219 434	219 434	0	
- Commissions charges	-46 175	-46 175	0	
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 398	4 629	-1 231	(2)
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers AFS	110	110	0	
+ Produits des autres activités	13 771	13 771	0	
- Charges des autres activités	-27	-27	0	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 024 855</b>	<b>1 019 558</b>	<b>5 297</b>	
- Charges générales d'exploitation	-527 369	-527 369	0	
- Dot. amort. immob. corporelles & incorporelles	-21 256	-21 256	0	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>476 230</b>	<b>470 933</b>	<b>5 297</b>	
- Coût du risque	-169 807	-169 807	0	
- Dotation aux provisions pour perte de marge future	-95 028	-95 028	0	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>211 395</b>	<b>206 098</b>	<b>5 297</b>	
+/- QP résultats sociétés en équivalence	52	52	0	
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	15 244	15 244	0	
- Variation de valeur des écarts d'acquisition			0	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>226 691</b>	<b>221 394</b>	<b>5 297</b>	
- Impôts sur les bénéfices	-69 736	-70 161	425	(2)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>156 955</b>	<b>151 233</b>	<b>5 722</b>	
<b>dont Intérêts des minoritaires</b>	<b>10 713</b>	<b>10 713</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat - Part du Groupe</b>	<b>146 242</b>	<b>140 520</b>	<b>5 722</b>	
Résultat par action (en euro)	22,0	21,1	-1	

### Commentaires sur les retraitements du compte de résultat 2005

(1) Annulation de la charge d'intérêts payée sur le TSDI, constatée sous forme de dividendes aux investisseurs, enregistrés en Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée.

(2) : Impact sur le résultat de l'exercice de la variation de juste valeur du TSDI pour 1,231 M€ avant impôt différé avec effet impôt différé de 0,425 M€ (0,806 M€ après impôt différé).

### 3-1- Bilan Consolidé

#### 3-1-1- Caisses, banques centrales et CCP

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Banque de France	23	11
Chèques postaux	1	1
Caisses distributeurs automatiques	2	3
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>26</b>	<b>15</b>

#### 3-1-2- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06			31/12/05		
	Montants notionnels	Juste valeur		Montants notionnels	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
Swaps de taux	5 772	5	23	1 975	28	35
Swaps de change	-	-	-	-	-	-
CAP & FRA	954	2	-	2 113	6	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 726</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>4 088</b>	<b>34</b>	<b>35</b>

Au sein de cette catégorie sont classés les instruments dérivés qui ne répondent pas aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. Les instruments concernés sont :

- les swaps adossés aux TSDI du fait du retraitement rétrospectif de ces titres en capitaux propres au 1/1/2006 pour 3,5 M€ à l'actif
- les swaps échangeant un taux variable contre un autre taux variable pour 21,8 M€ au passif
- les swaps déqualifiés suite aux tests d'efficacité pour 0,8 M€ à l'actif
- la valeur temps des Caps classés en couverture pour 0,5 M€ à l'actif
- les Caps non éligibles à la comptabilité de couverture pour 1,2 M€ à l'actif
- les swaps mis en place dans le cadre des opérations de titrisation dont les véhicules sont reconsolidés, pour des montants symétriques entre l'actif et le passif (0,8 M€ au 31 décembre 2006).

#### Ventilation de la valeur nominale des instruments dérivés de transaction par durée résiduelle

<i>(En millions d'euros)</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Swaps de taux	3 330	2 010	432	5 772
Swaps de change				
CAP & FRA	652	302		954
<b>TOTAL</b>	<b>3 982</b>	<b>2 312</b>	<b>432</b>	<b>6 726</b>

#### 3-1-3- Instruments dérivés de couverture

Le tableau suivant présente les montants notionnels et les justes valeurs des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06			31/12/05		
	Montants notionnels	Juste valeur		Montants notionnels	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>8 809</b>	<b>89</b>	<b>5</b>	7 946	128	8
Swaps de taux	5 424	84	1	7 693	126	
Swaps de change	619		4	253	2	
CAP	2 766	5				
<b>Couverture d'investissements nets</b>				250		
Swaps de taux						
Swaps de change				250		
CAP						
<b>TOTAL</b>	<b>8 809</b>	<b>89</b>	<b>5</b>	<b>8 196</b>	<b>128</b>	<b>8</b>

Les instruments dérivés classés dans cette catégorie sont les instruments dérivés qui répondent aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. La couverture pratiquée est essentiellement de la couverture de juste valeur et la réévaluation des éléments couverts est enregistrée en "écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" (cf note 3-1-7) pour la partie créances clients et, en dettes financières (cf note 3-1-14) pour la partie refinancement, et ce pour des montants symétriques.

La relation de couverture a évolué de la façon suivante sur la période concernée :

(En millions d'euros)	31/12/06		31/12/05	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de couverture coupon inclus	89	5	128	8
- Coupon couru sur instruments financiers	- 24	-	- 27	- 4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		50		21
Ecart de réévaluation des dettes (refinancement)		14		76
Réévaluation des encours clients en devise - change	4			
Capitaux propres				-
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>101</b>	<b>101</b>

Ventilation de la valeur nominale des instruments dérivés utilisés en couverture par durée résiduelle au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Swaps de taux	2 610	1 963	851	5 424
Swaps de change	560	59	-	619
CAP et FRA	2 565	201	-	2 766
<b>TOTAL</b>	<b>5 735</b>	<b>2 223</b>	<b>851</b>	<b>8 809</b>

### 3-1-4- Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres classés dans cette catégorie sont constitués principalement des titres de participation non consolidés e accessoirement des créances rattachées à ces titres.

(En millions d'euros)			31/12/06		31/12/05	
Liste des participations	% part	Siège	au bilan	gains et pertes	au bilan	gains et pertes
Financo	3,50%	Le Relecq Kerhuon (29)	3	-	3	-
X-Ange Capital	6,16%	Paris (75)	2	-	2	-
Divers			1	-	1	-
<b>TOTAL</b>			<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>

### 3-1-5- Prêts et créances sur les établissements de crédit

Créances sur établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

(En millions d'euros)	< 3 mois	3 < < 6 mois	6 mois < < 1 an	1 < < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rat.	Total 31/12/06	Total 31/12/05
Comptes et prêts									
- à vue	94					94		94	311
- à terme	117	109	238		1	465	6	471	765
Valeurs reçues en pensions livrées				1		1		1	1
<b>Total avant dépréciation</b>	<b>211</b>	<b>109</b>	<b>238</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>560</b>	<b>6</b>	<b>566</b>	<b>1 077</b>
Dépréciation						-		-	-
<b>TOTAL NET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>211</b>	<b>109</b>	<b>238</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>560</b>	<b>6</b>	<b>566</b>	<b>1 077</b>

Créances sur établissements de crédit - Analyse par zone géographique

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
France	524	997
Autres pays de l'UE	36	75
<b>Total en principal</b>	<b>560</b>	<b>1 072</b>
Créances rattachées	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>566</b>	<b>1 077</b>

### 3-1-6- Prêts et créances sur la clientèle

#### Valeurs Brutes et dépréciations :

(En millions d'euros)	31/12/06			31/12/05		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
Concours à la clientèle et opérations de crédit bail / LOA	7 329	2 519	9 848	6 350	2 631	8 981
Provisions pour créances douteuses	374	202	576	371	218	589
Provisions pour pertes de marge future (*)	228	9	237	199	9	208
<b>Valeur Nette</b>	<b>6 727</b>	<b>2 308</b>	<b>9 035</b>	<b>5 780</b>	<b>2 404</b>	<b>8 184</b>

(\*) dont 113 M€ au 31 décembre 2005 et 139 M€ au 31 décembre 2006 de provisions pour perte de marge future sur encours restructurés à jour.

#### Variation des provisions pour créances douteuses et pour pertes de marge future

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
<b>Total des dépréciations constituées en début de période</b>	- <b>797</b>	- <b>684</b>
Dotations pour dépréciation comptabilisées en coût du risque	- 346	- 282
Dotations pour dépréciation comptabilisées en PNB (Intérêts / créances douteuses)	- 19	- 6
Reprises de dépréciation devenue sans objet comptabilisées en coût du risque	14	10
Reprises de dépréciation utilisée comptabilisées en coût du risque	219	139
Variations de périmètre et des parités monétaires	29	- 55
Reprises de dépréciation comptabilisées en marge d'intérêt	87	81
<b>Total des dépréciations constituées en fin de période</b>	- <b>813</b>	- <b>797</b>

#### La ventilation par échéance des postes crédits de trésorerie et crédit-bail se présente comme suit

(En millions d'euros)	< 1 an	> 1 an	31/12/06	31/12/05
Concours à la clientèle	4 436	5 223	9 659	8 788
Crédit-bail/LOA	60	113	173	177
Autres crédits à la clientèle	16		16	16
<b>TOTAL AVANT DEPRECIATION</b>	<b>4 512</b>	<b>5 336</b>	<b>9 848</b>	<b>8 981</b>
Dépréciation des crédits à la clientèle	(813)		(813)	(797)
<b>TOTAL APRES DEPRECIATION</b>	<b>3 699</b>	<b>5 336</b>	<b>9 035</b>	<b>8 184</b>

La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une partie négligeable du total.

Le montant d'encours qui est géré dans le cadre de sociétés en participation dont une société du groupe est membre mais qui ne figure pas au bilan consolidé, s'élève à 889,8 M€ au 31 décembre 2006 contre 670,5 M€ au 31 décembre 2005.

Au sein du poste "Concours à la clientèle" est inscrit le montant des coûts de transaction attachés aux prêts et restant à amortir pour 42 M€ au 31 décembre 2006 ; ce montant était de 34 M€ au 31 décembre 2005.

#### Détail des opérations de location financement :

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
<b>Investissement brut (Loyers Futurs)</b>		
A recevoir dans moins d' 1 an	68	73
A recevoir dans plus d' 1 an et moins de 5 ans	118	121
A recevoir au-delà de 5 ans	7	10
<b>Total des investissements bruts</b>	<b>193</b>	<b>204</b>
dont produits financiers non acquis	20	27
dont total des investissements nets, avant dépréciation	173	177
Dépréciation	- 4	- 7
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS DES DEPRECIATIONS</b>	<b>169</b>	<b>170</b>

### 3-1-7- Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

(En millions d'euros)	31/12/06		31/12/05	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Réévaluation de la composante taux des créances clients	-	50	-	21
<b>TOTAL</b>	-	<b>50</b>	-	<b>21</b>

Ce poste enregistre les variations de valeur des créances clients couvertes en taux pour la composante du risque couvert.

### 3-1-8- Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Impôts courants	16	-
Impôts différés	108	125
<b>ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>124</b>	<b>125</b>
Impôts courants	25	19
Impôts différés	-	-
<b>PASSIFS D'IMPOTS COURANT ET DIFFERES</b>	<b>25</b>	<b>19</b>

#### Détail de l'Impôt différé :

(En millions d'euros)	31/12/06		31/12/05	
	ID Actifs	ID Passifs	ID Actifs	ID Passifs
<b>Sur différences temporaires</b>				
Engagements de retraite	2		3	
Organic, Participation des salariés	3		3	
Provisions, essentiellement sur créances douteuses	58	6	45	7
Retraitements de consolidation hors IFRS	1	1	11	1
Retraitements IFRS (hors 32/39)	1			
Retraitements IFRS (32/39)	64	10	115	46
<b>Selon l'approche bilantielle</b>				
Amortissement dérogatoires		7		4
Crédit-bail	1			
Ecarts d'évaluation			1	
<b>Sur reports déficitaires</b>	2		5	
<b>Compensation Actif/Passif</b>	- 24	- 24	- 58	- 58
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>-</b>	<b>125</b>	<b>-</b>

Les impôts différés France ont été calculés au taux de 34,43 %. Pour les filiales étrangères, l'impôt a été calculé au taux local.

### 3-1-9- Comptes de régularisation et actifs / passifs divers

(En millions d'euros)	ACTIF		PASSIF	
	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
Chèques à l'encaissement	30	26		
Charges ou produits constatés d'avance	12	19	28	26
Produits à recevoir	16	16		
Agios clientèle constatés d'avance			20	18
Charges à payer diverses			12	10
Provisions congés payés et intéressement			36	33
Ecarts de conversion				1
<b>Comptes de régularisations</b>	<b>58</b>	<b>61</b>	<b>96</b>	<b>88</b>
(En millions d'euros)	ACTIF		PASSIF	
	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
Financement ventes à crédit		4	42	42
Dépôt garantie, cautionnement	2	3	11	14
Etat	5	9	10	9
Personnel, comptes sociaux	1	1	31	27
Fournisseurs d'exploitation		6	75	82
Stocks	3	3		
Encours avec partenaires		15		
Créances sur cession de titres		12		
Dettes sur acquisitions de titres / titres de participation				5
Dettes envers les compagnies d'assurance			25	26
Autres débiteurs / créditeurs	54	15	58	35
<b>Actifs et passifs divers</b>	<b>65</b>	<b>68</b>	<b>252</b>	<b>240</b>
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>129</b>	<b>348</b>	<b>328</b>

### 3-1-10- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent uniquement la société Fidécom

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Fidécom SA (qp = 31,37%)	1	1
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Les données financières relatives à l'exercice 2006 présentées en normes comptables IFRS par Fidécom sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Total Bilan 31/12/2006	Chiffre d'affaires exercice 2006	Résultat net à 100%	Quote-part du résultat mis en équivalence
Fidécom SA	27	15	0,4	n.s

### 3-1-11- Immobilisations corporelles

Evolution des immobilisations corporelles (en millions d'euros)

Valeurs brutes	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Terrains	6			6
Constructions	54	13	- 2	65
Autres immobilisations corporelles	73	10	- 10	73
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>23</b>	<b>- 12</b>	<b>144</b>

Amortissements	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Terrains				
Constructions	- 25	- 5	1	- 29
Autres immobilisations corporelles	- 49	- 7	2	- 54
<b>TOTAL</b>	<b>- 74</b>	<b>- 12</b>	<b>3</b>	<b>- 83</b>

VALEURS NETTES	59	11	- 9	61
----------------	----	----	-----	----

Dont immobilisations prises en location financement : le centre de gestion de Mérigna

Valeurs brutes	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Terrains	3			3
Constructions	16			16
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>			<b>19</b>

Amortissements	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Terrains				
Constructions	- 6	- 1		- 7
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>- 6</b>	<b>- 1</b>		<b>- 7</b>

VALEURS NETTES	13			12
----------------	----	--	--	----

Les immobilisations corporelles ne font l'objet d'aucune dépréciation.

### 3-1-12- Immobilisations incorporelles

Evolution des immobilisations incorporelles (en millions d'euros)

Valeurs brutes	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Fonds de commerce et droit au bail	2			2
Logiciels informatiques acquis	72	26	- 5	93
Logiciels informatiques produits par l'entreprise				
Autres incorporels, dont immobilisation en-cours (*)	21	19 *	- 2	38
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>	<b>45</b>	<b>- 7</b>	<b>133</b>

Amortissements	31/12/05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Fonds de commerce et droit au bail				
Logiciels informatiques acquis	- 54	- 8	5	- 57
Logiciels informatiques produits par l'entreprise				
Autres incorporels (dont immobilisation en-cours)	- 2	- 1		- 3
<b>TOTAL</b>	<b>- 56</b>	<b>- 9</b>	<b>5</b>	<b>- 60</b>

VALEURS NETTES	39	36	- 2	73
----------------	----	----	-----	----

(\*) L'augmentation du poste "autres incorporels" concerne principalement les immobilisations en cours.

Les immobilisations incorporelles ne font l'objet d'aucune dépréciation

### 3-1-13- Ecarts d'acquisition

#### Evolution et répartition des écarts d'acquisition (en millions d'euros)

	31/12/05	Augmentation	Diminution	Autres (*)	31/12/06
<i>(En millions d'euros)</i>					
<b>Filiales France à 100 %</b>					
dont origine DCAC	21				21
dont origine NETVALOR	12				12
<b>Filiales France en partenariat</b>					
CDGP	15				15
SOLFEA	9				9
<b>Pôle International</b>					
GRANDE-BRETAGNE	29	32			61
ITALIE	5		5		-
POLOGNE	2				2
PAYS-BAS	36				36
DANEMARK	71			1	70
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>32</b>	<b>- 5</b>	<b>- 1</b>	<b>226</b>
Dépréciation	-	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>200</b>	<b>32</b>	<b>- 5</b>	<b>- 1</b>	<b>226</b>

(\*) La colonne "Autres" représente les modifications apportées au calcul des goodwills dans les douze mois suivants l'acquisition.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle ils sont affectés au 31 décembre 2006. La valeur testée est la nouvelle valeur brute comptable après déduction des éventuels amortissements pratiqués et des dépréciations éventuellement enregistrées antérieurement.

Les tests de valorisation opérés conformément au dispositif prévu en note 1.3.6. de l'annexe rédactionnelle ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer au 31 décembre 2006.

### 3-1-14- Dettes financières

La ventilation par échéance du refinancement, au 31 décembre 2006, est la suivante :

	< 3 mois	3 << 6 mois	6 mois < < 1 an	1 << 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rat.	Total 31/12/06	Total 31/12/05
<i>(En millions d'euros)</i>									
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>383</b>	<b>57</b>	<b>75</b>	<b>1 493</b>	<b>194</b>	<b>2 202</b>	<b>14</b>	<b>2 216</b>	<b>1 124</b>
- comptes et emprunts à vue	28					28	-	28	88
- comptes et emprunts à terme	355	57	75	1 493	194	2 174	14	2 188	1 024
- financement à terme (crédit-bail)	-	-	-	-	-	-	-	-	12
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>476</b>	<b>571</b>	<b>2 192</b>	<b>2 414</b>	<b>298</b>	<b>5 951</b>	<b>54</b>	<b>6 005</b>	<b>6 973</b>
- Titres de créances négociables (BSF,	176	171	762	114		1 223	11	1 234	1 211
- Dettes monétaires- Réévaluation des passifs couverts en FVH						-		-	1
- Parts des investisseurs dans les FCC de titrisation				66		66	1	67	351
- Emprunts obligataires	300	400	1 427	2 223	300	4 650	42	4 692	5 361
<i>taux fixe</i>			227	402	300	929			929
<i>taux variable</i>			200			200			420
<i>taux révisable</i>	300	400	1 000	1 821		3 521			3 973
- Obligations France - Réévaluation des passifs couverts en FVH (concerne les emprunts à taux fixe)			3	11	- 2	12		12	51
<b>Dettes subordonnées</b>				-	<b>400</b>	<b>402</b>	<b>5</b>	<b>407</b>	<b>437</b>
- Emprunts Obligataires subordonnés					400	400	5	405	413
- Emprunts Oblig.- Réévaluation des passifs couverts en FVH						2		2	24
<b>TOTAL</b>	<b>859</b>	<b>628</b>	<b>2 267</b>	<b>3 907</b>	<b>892</b>	<b>8 555</b>	<b>73</b>	<b>8 628</b>	<b>8 534</b>

Comparaison entre le coût amorti et la juste valeur

	31/12/06			31/12/05		
	juste valeur	Coût amorti	Ecart	juste valeur	Coût amorti	Ecart
<i>(En millions d'euros)</i>						
Dettes envers les établissements de crédit	2 216	2 216	-	1 124	1 124	-
Dettes représentées par un titre	6 005	5 993	12	6 973	6 921	52
Dettes subordonnées	407	405	2	437	413	24
<b>TOTAL</b>	<b>8 628</b>	<b>8 614</b>	<b>14</b>	<b>8 534</b>	<b>8 458</b>	<b>76</b>

La structure de refinancement du Groupe est la suivante

	31/12/06			31/12/05		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
- Comptes et emprunts (à vue, à terme)	1 927	289	<b>2 216</b>	235	889	1 124
- Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôt, BMTN)	1 234		<b>1 234</b>	1 205	5	1 210
- Parts des investisseurs dans les FCC de titrisation	66		<b>66</b>	66	285	351
- Emprunts obligataires	4 705		<b>4 705</b>	5 412		5 412
- Emprunts obligataires subordonnés	407		<b>407</b>	430	7	437
<b>TOTAL</b>	<b>8 339</b>	<b>289</b>	<b>8 628</b>	<b>7 348</b>	<b>1 186</b>	<b>8 534</b>

Le portefeuille des principales dettes subordonnées se présente comme suit

<i>(En millions d'euros)</i>	Emprunteur	Montant	Durée	Échéance	Taux référence
Emprunt obligataire subordonné - 2004	COFINOGA	200 M€	12 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2005	COFINOGA	100 M€	11 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2006	COFINOGA	100 M€	10 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%

L'ensemble des titres subordonnés est remboursable in fine.

**3-1-15- Provisions pour risques et charges**

	31/12/05	Dotations	Reprises de provision utilisée	Reprises de provision non utilisée	Autres, dont écart de conversion	31/12/06
<i>(En millions d'euros)</i>						
Provisions pour engagements sociaux	12	1	- 1		- 3	<b>9</b>
Provisions pour impôt et organismes sociaux	8	2		- 1		<b>9</b>
Provisions pour risque de crédit	6	4	- 4		- 1	<b>5</b>
Autres provisions pour risques et charges	4	1	- 2			<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>8</b>	<b>- 7</b>	<b>- 1</b>	<b>- 4</b>	<b>26</b>

Détail des provisions sur engagements sociaux

Analyse de la provision constituée au bilan, par nature :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/05	Mouvements de l'exercice	31/12/06
Régimes de retraite à prestations définies	5	- 1	4
Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	6	- 2	4
Médailles du travail	1	-	1
<b>PROVISION</b>	<b>12</b>	<b>- 3</b>	<b>9</b>

Rapprochement de la provision avec la dette actualisée et la valeur des placements constitués pour couvrir cette dette :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/05	Mouvements de l'exercice	31/12/06
Dette actuarielle avec niveau futur de salaire (*)	8	1	9
Valeur vénale des placements	- 3	- 2	- 5
<b>PROVISION</b>	<b>5</b>	<b>- 1</b>	<b>4</b>

(\*) dont dette actuarielle concernant les mandataires sociaux : 3,0 M€ au 31 décembre 2005 et 6,5 M€ au 31 décembre 2006, montants de dette évalués sur l'ensemble du périmètre LaSer et ses filiales.

## Variation de la dette actuarielle :

	31/12/06		
	Indemnités de départ en retraite	Régimes à prestations définies	Total
<i>(En millions d'euros)</i>			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	- 1	-	- 1
Charge liée à l'actualisation des engagements	-	-	-
Coût des départs	-	-	-
Variation de périmètre (*)	2	-	2
Ecart actuariels par capitaux propres	1	- 1	-
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>2</b>	<b>- 1</b>	<b>1</b>

(\*) Sortie de Linea

## Variation de la valeur vénale des placements :

	31/12/06		
	Indemnités de départ en retraite	Régimes à prestations définies	Total
<i>(En millions d'euros)</i>			
Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-
Cotisations au fonds	-	- 1	- 1
Prestations payées par le fonds	-	-	-
Autres éléments par compte de résultat	-	- 1	- 1
Variation de périmètre	-	-	-
Autres éléments par capitaux propres	-	-	-
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>	<b>- 2</b>

## Principales hypothèses actuarielles retenues :

<i>(En %)</i>	31/12/06	31/12/05
Taux d'actualisation	4,50%	3,50%
Taux de revalorisation des salaires (*)	2,75%	2,75%

(\*) ce taux s'applique au calcul de l'indemnité de départ en retraite; le taux pour le régime de retraite à prestations définies est lui calculé en fonction de la population concernée.

**3-1-16- Intérêts Minoritaires**

Au 31 décembre 2006, les intérêts minoritaires correspondent aux droits des détenteurs des actions de préférence, en principal et en intérêts courus pour un montant de 186,4 M€(cf note 1.2). Les dividendes versés sur la période aux détenteurs d'actions de préférence représentent un montant de 10,9 M€

**3-1-17- Engagements hors bilan**

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>	<b>16 457</b>	<b>19 585</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>16 440</b>	<b>19 574</b>
Engagements en faveur d'établissements de crédit	72	223
Engagements en faveur de la clientèle	16 368	19 351
dont ouverture de crédits confirmés	16 367	19 350
dont autres engagements en faveur de la clientèle	1	1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>14</b>	<b>11</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	5	4
Engagements d'ordre de la clientèle	9	7
<b>Opérations en devises</b>	<b>3</b>	
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 557</b>	<b>1 616</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>688</b>	<b>1 217</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	688	1 217
<b>Engagements de garantie</b>	<b>869</b>	<b>399</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	3	237
Engagements reçus de la clientèle	866	162

La valeur nominale des instruments dérivés est détaillée aux notes 3.1.2 et 3.1.3 avec la juste valeur.

### 3-2- Compte de résultat Consolidé

Les notes qui suivent présentent une comparaison entre les postes des comptes de résultat au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 au format IFRS.

#### 3-2-1- Compte de résultat comparatif

Il peut s'exprimer ainsi en % du produit net bancaire :	31/12/06	31/12/05
<b>Produit net bancaire</b> ( <i>En millions d'euros</i> )	<b>1123</b>	<b>1025</b>
Charges générales d'exploitation	-50,9%	-51,5%
Dot. Amort et Prov. Immob corpor et incorpo.	-1,8%	-2,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>47,3%</b>	<b>45,6%</b>
Coût du risque et provisions pour perte de marge future	-25,3%	-25,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>22,0%</b>	<b>20,2%</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6,5%	1,5%
<b>Résultat Courant avant impôts</b>	<b>28,5%</b>	<b>22,1%</b>
Impôts sur les bénéfices	-7,7%	-6,8%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>20,8%</b>	<b>15,3%</b>

#### 3-2-2- Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

( <i>En millions d'euros</i> )	31/12/06	31/12/05
Sur opérations avec les établissements de crédit	26	22
Sur opérations avec la clientèle	1 055	909
Sur opérations de location financement	12	12
Quote part de résultat dans les SEP financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	2	2
Part des associés externes dans les SEP financières dont la gérance est assurée par une société du Groupe	1	2
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>1 096</b>	<b>947</b>
<b>Reprise de provision pour perte de marge future</b>	<b>86</b>	<b>81</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 50	- 32
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 240	- 192
Sur opérations de couverture	29	31
Autres		- 1
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>- 261</b>	<b>- 194</b>
<b>Total</b>	<b>921</b>	<b>834</b>

La reprise de provision pour perte de marge future correspond à l'impact de la désactualisation de la provision pour perte de marge future initialement dotée en coût du risque. Cette reprise reconstitue la marge financière théorique qui était attendue à l'origine des crédits pour les dossiers faisant l'objet de restructuration et pour les dossiers classés dans les créances douteuses.

#### 3-2-3- Commissions

( <i>En millions d'euros</i> )	31/12/06	31/12/05
Commissions d'assurance	118	103
Commissions de gestion de comptes	78	65
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	45	51
<b>Commissions - Produits</b>	<b>241</b>	<b>219</b>
Commissions versées à des tiers	- 35	- 36
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	- 9	- 10
<b>Commissions - Charges</b>	<b>- 44</b>	<b>- 46</b>
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>173</b>

### 3-2-4- Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Variation de valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat	- 12	3
Variation de valeur des instruments de couverture classés en couverture de juste valeur	- 33	38
Réévaluation des éléments couverts en juste valeur	33	- 38
<b>Total</b>	- 12	3

### 3-2-5- Produits et charges des autres activités

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Quote-part de résultat dans les SEP non financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	2	2
Produits nets des immobilisations en location simple		
Refacturations	10	8
Autres produits (charges)	5	4
<b>Total des produits et charges des autres activités</b>	17	14

### 3-2-6- Charges générales d'exploitation

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Salaires	- 137	- 125
Charges sociales et fiscales	- 60	- 54
Charges de retraite (dont provision)	- 9	- 6
Participation et intéressement des salariés	- 11	- 11
<b>Charges de personnel</b>	- 217	- 196
Sous-traitance générale	- 89	- 87
Honoraires	- 43	- 41
Marketing, publicité et fidélisation	- 95	- 82
Affranchissements et télécommunications	- 51	- 43
Loyers et locations	- 20	- 18
Impôts et taxes	- 12	- 16
Déplacements	- 17	- 16
Fournitures et petit matériel	- 11	- 10
Divers	- 17	- 18
<b>Autres charges externes</b>	- 355	- 331
<b>Total</b>	- 572	- 527

### 3-2-7- Coût du risque et provisions pour perte de marge future

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances irrécouvrables provisionnées	- 215	- 140
Créances irrécouvrables non provisionnées	- 1	- 1
Rentrées sur créances amorties	44	18
Variation nette de la provision statistique sur créances douteuses	2	- 47
<b>Coût du risque</b>	- 170	- 170
<b>Provisions pour perte de marge future</b>	- 115	- 95
<b>Total</b>	- 285	- 265

Le coût du risque de la période ne concerne que les prêts et les créances sur la clientèle.

### 3-2-8- Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
sur immobilisations incorporelles		
sur immobilisations corporelles	- 1	- 1
sur immobilisations financières	74	16
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>15</b>

Au titre de l'exercice 2006, les gains nets sur immobilisations financières sont générés essentiellement par la cession des sociétés italiennes (Linéa et filiales) pour un montant de 95 M€ générant une plus-value avant impôt de 74 M€

Au titre de l'exercice 2005, les gains nets sur immobilisations financières sont générés essentiellement par la cession des titres Credipius pour 9 M€ et par le produit net de cession de 9% de Banque du Groupe Casino pour 4 M€, correspondant à une plus-value consolidée de 18 M€ et à une indemnité versée de -14 M€

### 3-2-9- Impôts sur les bénéfices

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Charge nette des impôts courants	- 84	- 93
Charge nette des impôts différés	- 3	23
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>- 87</b>	<b>- 70</b>

### Analyse du taux effectif d'impôt :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Résultat consolidé après impôt	234	157
Impôt réel	87	70
Résultat consolidé avant impôt	320	227
<i>Taux d'impôt effectif moyen</i>	27,05%	30,90%
Impôt théorique 34,43% (2006) / 34,93% (2005)	110	79
Ecart constaté entre impôt théorique et impôt réel	24	9
Détail :		
Différences permanentes d'imposition et autres	10	- 1
Plus value consolidation non fiscalisée	15	11
Différences de taux d'imposition sur filiales internationales et effet report variable	1	1
Résultats des filiales non fiscalisés	- 2	- 2
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>9</b>

### 3-2-10- Intérêts minoritaires

Le résultat minoritaire correspond à la rémunération des actions de préférence sur la période concernée. Ce poste est à déduire du résultat net de l'exercice pour obtenir le résultat "part du groupe".

### **3-3- Information sectorielle**

L'activité de LaSer Cofinoga est analysée selon les trois secteurs suivants :

- les résultats dans les sociétés détenues à 100% pour les activités crédit France ;
- les résultats dans les sociétés détenues en partenariat pour les activités crédit France ;
- les résultats des sociétés à l'International.

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06				31/12/05			
	Activités France		Internationa- l	Total	Activités France		Internationa- l	Total
	<i>entités détenues à 100%</i>	<i>entités non détenues à 100%</i>			<i>entités détenues à 100%</i>	<i>entités non détenues à 100%</i>		
Produit Net bancaire	717	72	334	<b>1123</b>	665	67	293	<b>1025</b>
Résultat Brut Exploitation	355	35	141	<b>531</b>	337	33	106	<b>476</b>
Résultat Exploitation	187	17	43	<b>247</b>	152	17	42	<b>211</b>
Rés. courant avant impôt	260	17	43	<b>320</b>	157	17	53	<b>227</b>
Résultat net-Part groupe	185	11	27	<b>223</b>	98	11	37	<b>146</b>

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06				31/12/05			
	Activités France		Internationa- l	Total	Activités France		Internationa- l	Total
	<i>entités détenues à 100%</i>	<i>entités non détenues à 100%</i>			<i>entités détenues à 100%</i>	<i>entités non détenues à 100%</i>		
Total des actifs sectoriels	6946	800	2592	<b>10338</b>	6951	606	2441	<b>9998</b>
- dont écarts d'acquisition	34	24	168	<b>226</b>	33	24	143	<b>200</b>
Total des passifs sectoriels	6946	800	2592	<b>10338</b>	8121	336	1541	<b>9998</b>

### **3-4- Juste valeur des actifs et passifs financiers**

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces justes valeurs des actifs et passifs financiers représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés à la date de clôture. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. De ce fait, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette juste valeur n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité,
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des justes valeurs présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente.

Il a été considéré que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers suivants constitue leur juste valeur :

- instruments financiers dont la maturité contractuelle est inférieure à 1 an,
- instruments financiers à taux variable ou taux révisable,
- instruments financiers à vue.

Dans les comptes du Groupe, seuls les prêts à la clientèle émis à taux fixe (prêts personnels et crédits classiques) et les créances douteuses, pour toutes les catégories de prêts, font l'objet d'un calcul spécifique de juste valeur.

Leur juste valeur est déterminée par différence entre la composante taux et la composante crédit :

- la composante taux est obtenue en actualisant les cash flows futurs attendus des créances au taux moyen client en date d'arrêté ;
- la composante crédit est constituée des provisions pour dépréciation déjà comptabilisées au bilan.

Ainsi calculée, la juste valeur de ces actifs s'établit à 9625 M€ au 31 décembre 2006 pour une valeur nette comptable de 9 601 M€

Compte tenu de ces éléments, la juste valeur des actifs et passifs financiers s'élève à :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06		31/12/05	
	Valeur bilan	Juste valeur	Valeur bilan	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	566	566	1 077	1 077
Prêts et créances sur la clientèle	9 035	9 059	8 184	8 255
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
<b>Total</b>	<b>9 601</b>	<b>9 625</b>	<b>9 261</b>	<b>9 332</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	2 216	2 216	1 124	1 124
Dettes envers la clientèle	34	34	40	40
Dettes représentées par un titre	6 005	6 005	6 973	6 973
Dettes subordonnées	407	407	437	437
<b>Total</b>	<b>8 662</b>	<b>8 662</b>	<b>8 574</b>	<b>8 574</b>

### **3-5- Actionnariat**

Au 31 décembre 2006, le Groupe LASER COFINOGA est détenu à 100% par LaSer S.A., elle-même détenue à parité par le Groupe Galeries Lafayette et le Groupe BNP Paribas (Cetelem).

### **3-6- Effectifs**

Les effectifs moyens du Groupe (en quote-part contrôlée pour les sociétés intégrées proportionnellement) se répartissent comme suit :

	31/12/06	31/12/05
France	2 720	2 503
International	1 389	1 229
<b>Total</b>	<b>4 109</b>	<b>3 732</b>

La répartition des salariés du Groupe en France est la suivante :

- 33% des effectifs sont des cadres (32% en 2005),
- 67% des effectifs sont des non cadres (68% en 2005).

### **3-7- Opérations avec les parties liées**

Les parties liées au Groupe LaSer Cofinoga sont :

- les actionnaires qui contrôlent l'entité Groupe LaSer Cofinoga : LaSer SA, Groupe Galeries Lafayette, Groupe BNP Paribas (Cetelem)
- les co-entreprises
- les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga ou de la société-mère

Les flux avec les sociétés consolidées sous contrôle exclusif, considérées comme des parties liées, sont éliminés dans les comptes consolidés et ne sont donc pas présentés ci-après.

Les créances et les dettes cumulées envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs aux bilans aux 31 décembre 2005 et 2006 s'analysent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances brutes	638	577
Dettes	- 2 157	- 87
<b>Total</b>	<b>- 1 519</b>	<b>490</b>

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 31 décembre 2005 et 2006 s'analysent comme suit :

<i>(En Millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Produit net bancaire	- 21	- 24
Autres charges d'exploitation	- 11	- 15
<b>Total</b>	<b>- 32</b>	<b>- 39</b>

### 3-7-1- Avec LaSer (et ses filiales)

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances brutes	120	5
Dettes	- 121	- 7
<b>Total</b>	<b>- 1</b>	<b>- 2</b>

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
<b>Produit net bancaire</b>	-	<b>5</b>
<i>dont commissions</i>	- 4	
<i>dont facturations</i>	2	3
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	2	2
<b>Autres charges d'exploitation</b>	- <b>19</b>	- <b>18</b>
<i>dont refacturations</i>	- 10	- 9
<i>dont management fees</i>	- 9	- 9
<b>Total</b>	<b>- 19</b>	<b>- 13</b>

### 3-7-2- Avec le Groupe Galeries Lafayette

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances brutes	1	1
Dettes	- 11	- 12
<b>Total</b>	<b>- 10</b>	<b>- 11</b>

<i>(En Millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
<b>Produit net bancaire</b>	- <b>12</b>	- <b>11</b>
<i>dont facturations</i>		
<i>dont commissions d'apporteurs</i>	- 12	- 11
<b>Autres charges d'exploitation</b>	- <b>6</b>	- <b>6</b>
<i>dont refacturations</i>	- 6	- 6
<b>Total</b>	<b>- 18</b>	<b>- 17</b>

### 3-7-3- Avec le Groupe BNP Paribas

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	31/12/05
Créances brutes	16	20
Dettes (refinancement)	- 1 964	- 17
<b>Total</b>	<b>- 1 948</b>	<b>3</b>

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
<b>PNB</b>	- 32	- 32
<i>dont commissions</i>	8	
<i>dont charges d'intérêts</i>	- 37	
<i>dont charges sur instruments dérivés</i>	- 3	- 32
<b>Charges générales d'exploitation</b>		
<b>Total</b>	- 32	- 32

### 3-7-4- Avec les co-entreprises

Il s'agit des transactions avec les sociétés consolidées par COFINOGA par intégration proportionnelle : Banque du Groupe Casino SA, Fonds Commun de Créances Store Consumer Finance, CDGP SA, LaSer Nederland, Fidexis SA, Banque Solféa SA, Sygma Finance SNC, Assurtis SA, La Source SARL.

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Créances brutes	501	550
Dettes	- 61	- 51
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>499</b>

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
<b>Produit net bancaire</b>	<b>23</b>	<b>14</b>
<i>dont intérêts et produits assimilés</i>	21	13
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	2	1
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>14</b>	<b>9</b>
<i>dont refacturations</i>	3	9
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	-	-
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>23</b>

### 3-7-5- Avec les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga et de ses actionnaires

Les personnes concernées sont les mandataires sociaux, et les sommes indiquées correspondent aux rémunérations et avantages en nature évalués sur l'ensemble du périmètre LaSer et ses filiales.

(Montants en Euros)	31/12/06	31/12/05
Rémunérations et avantages en nature versés sur l'exercice	1 386 548	1 322 902

### 3-8- Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Les honoraires versés en 2006 aux Commissaires aux comptes, hors sociétés intégrées proportionnellement, se répartissent de la manière suivante :

(Montants en Euros Hors Taxe)	Cailliau Dedouit et Associés	Ernst & Young Audit	Price- waterhouse- Coopers Audit
Commissariat aux comptes	188 000	290 930	360 780
Autres diligences et prestations directement liés à la mission de CAC	-	160 000	334 000
<b>Total Audit</b>	<b>188 000</b>	<b>450 930</b>	<b>694 780</b>
Autres Prestations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>188 000</b>	<b>450 930</b>	<b>694 780</b>

## **4. LA MAITRISE DES RISQUES FINANCIERS**

Par sa gestion des risques financiers, le Groupe LaSer Cofinoga protège son résultat contre les risques de marché (taux et change), contre le risque de contrepartie et contre le risque de liquidité.

Cette maîtrise des risques financiers est centralisée par la Direction Financière tant pour LaSer Cofinoga que pour ses filiales françaises et internationales et s'appuie sur une organisation stricte du contrôle interne.

### **4.1. Le risque de contrepartie**

L'objectif de la gestion du risque de contrepartie est d'éviter de traiter avec des contreparties susceptibles de faire défaut.

LaSer Cofinoga et ses filiales ne peuvent traiter des opérations de couverture du risque de taux et de gestion de trésorerie qu'avec des contreparties autorisées au préalable par le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Les contreparties autorisées sont choisies uniquement parmi des signatures bancaires de premier plan. Des montants et durées maximum sont attribués à chaque contrepartie en fonction de leur rating et de l'analyse de leur santé financière.

Ces limites sont analysées périodiquement, leur maintien ainsi que toute modification font l'objet d'une validation lors de chaque Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

### **4.2. Le risque de taux**

Pour préserver sa marge financière à la volatilité des taux d'intérêt, LaSer Cofinoga couvre totalement son risque de taux :

- emplois à taux fixe : les couvertures mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance ;
- emplois à taux révisable : les couvertures sont mises en place sur une durée glissante minimale de trois mois.

### **4.3. Le risque de change**

Ni les titres de participations des filiales hors zone euro ni leur résultat ne font l'objet d'une couverture.

Le cas échéant, le risque de change lié à un financement dans une autre devise que l'euro fait l'objet systématiquement d'une couverture.

### **4.4. Le risque de liquidité**

Les prévisions de besoins de financement mensuels sont établis sur une période de trois années glissantes et mettent en évidence les besoins à court et long terme de chaque entité financée et de

LaSer Cofinoga en consolidé. Cela permet d'optimiser la planification de la mise en place de nouveaux financements obligataires ou bancaires.

#### **4.5. Le risque de crédit**

LaSer Cofinoga poursuit sa démarche de gestion du risque client en prenant en compte la notion de marge nette du risque.

Les politiques d'octroi des crédits, qui s'appuient notamment sur des modèles statistiques de notation interne (scores d'acceptation et de comportement), font l'objet de revues régulières.

Concernant le recouvrement des créances retardataires, le Groupe LaSer Cofinoga a poursuivi en France le déploiement du nouveau logiciel de gestion du recouvrement. Parallèlement, le Groupe a, à l'international, mis en place de nouveaux processus de recouvrement visant à largement améliorer les performances.

Le Groupe LaSer Cofinoga utilise une méthode de provisionnement homogène dans l'ensemble de ses filiales. Selon les normes IFRS, le principe est fondé sur le calcul d'une probabilité de pertes appliquée aux encours ayant au moins un retard de paiement. Il est rappelé que cette méthode de provisionnement est directement issue des travaux menés pour la mise en place de la réforme Bâle II.

Concernant la réforme Bâle II, le Groupe a finalisé la modélisation des indicateurs bâlois (PD, LGD et EAD) et a bâti un *datawarehouse* centralisé qui permettra de calculer les fonds propres nécessaires à l'activité dès l'entrée en vigueur des nouvelles modalités réglementaires.

#### **4.6. Les principaux ratios prudentiels**

	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Ratio de solvabilité (1)	13,69%	11,86 %
Coefficient de liquidité (2)	260 %	174 %

(1) A comparer avec la norme minimum de 8 %.

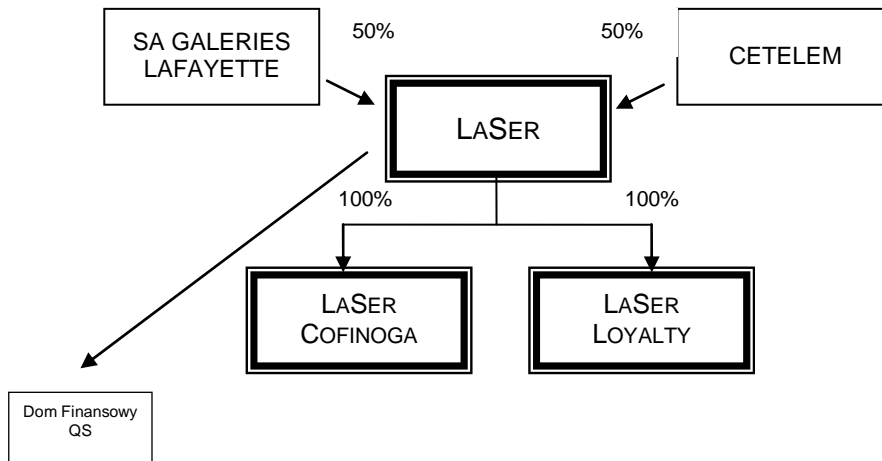
(2) A comparer avec la norme réglementaire de 100%.

## 6 Informations Juridiques

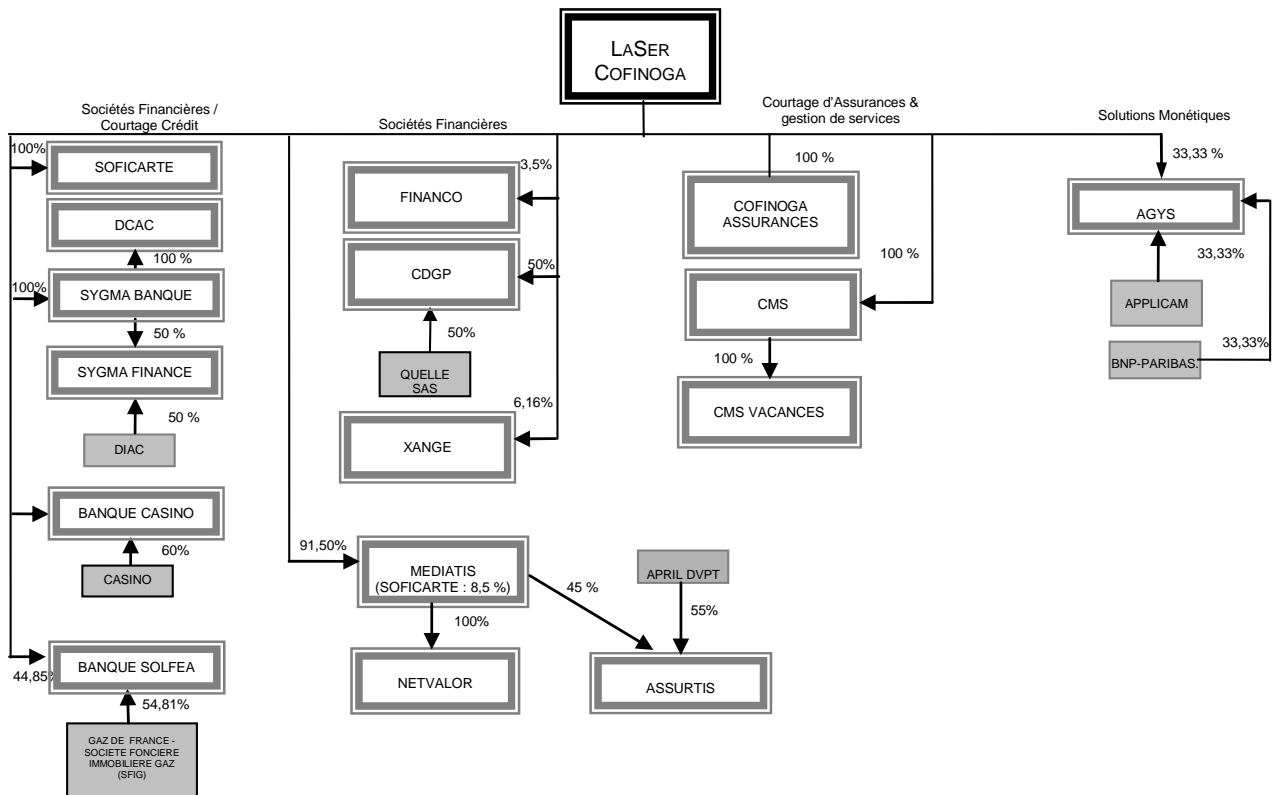
### 6.1 Organigramme juridique

Organigramme juridique simplifié au 31-12-06

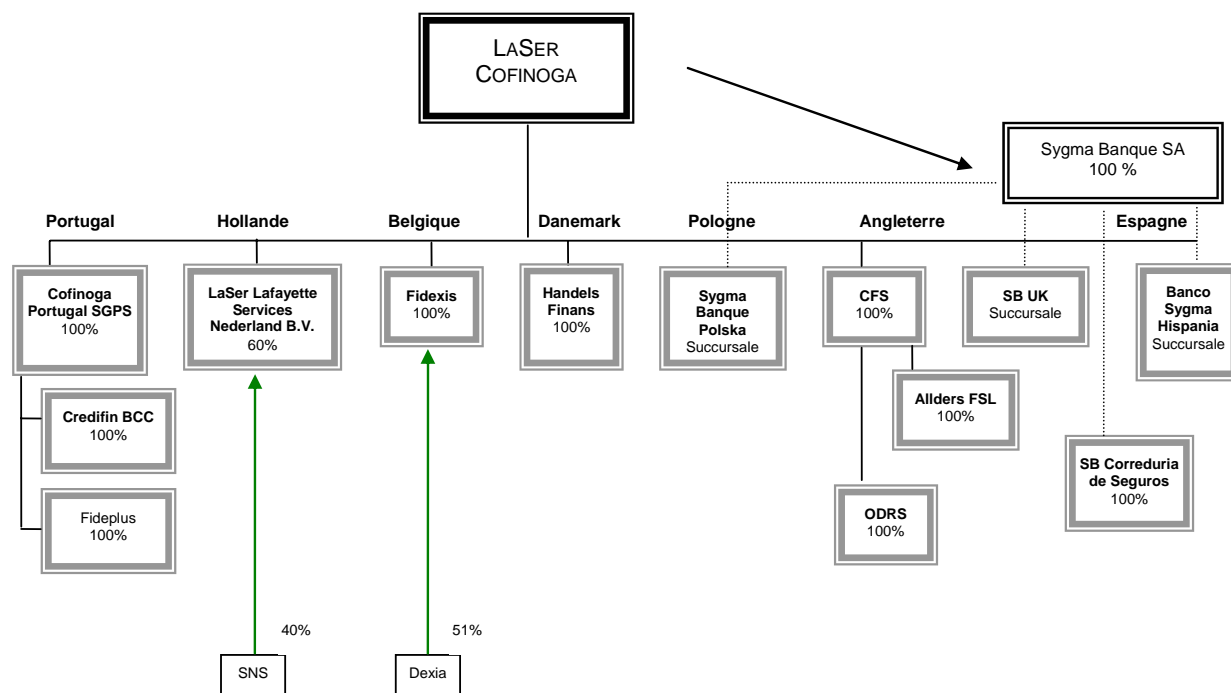
#### LaSer



#### LaSer Cofinoga France



## LaSer Cofinoga International



## 6.2 Mouvements relatifs aux filiales et Participations

### Variation du capital

- SYGMA BANQUE SA

Depuis le 2 janvier 2006, SYGMA BANQUE a acquis les 20 % du capital de la société DCAC qu'elle ne détenait pas, soit 100 parts. A cette date SYGMA BANQUE est titulaire des 500 parts qui composent le capital. Cette société était déjà intégrée à 100%.

La société SYGMA BANQUE, par décision de l'Assemblée Générale en date du 7 avril 2006, a décidé d'augmenter son capital social de 99 883 112,40 € par la création de 6 554 010 actions de 15,24 € de valeur nominale chacune. Le capital social a ainsi été porté de 58 754 772 € à 158 637 884,40 €. La société LASER COFINOGA a intégralement souscrit cette augmentation et détient depuis cette opération 10 409 255 actions sur les 10 409 310 composant le capital social de SYGMA BANQUE.

- ASSURTIS

La société ASSURTIS a décidé en date du 19 avril 2006 d'augmenter son capital social de 500 000 €. MEDIATIS a souscrit cette augmentation de capital à hauteur de 45 %, pour un montant de 225 000 €. A l'issue de cette augmentation, le capital est porté à 650 000 € divisé en 6500 actions de 100 € de valeur nominale.

- DCAC SAS

La société DCAC, en date du 29 juin 2006, a décidé d'augmenter son capital social de 5 120 € Le capital social a ainsi été porté de 32 000 € à 37 120 € La société SYGMA BANQUE, associé unique, a souscrit l'intégralité de cette augmentation.

- FINANCO

La Société FINANCO dans laquelle LASER COFINOGA détient 3,5 % du capital a décidé en date du 1<sup>er</sup> mars 2006 d'augmenter son capital social de 6 000 000 € LASER COFINOGA a souscrit cette augmentation à hauteur de sa part dans le capital social, soit pour 21 000 actions.

- CDGP SA

CDGP a réalisé en février 2006 une augmentation de capital de 1 378 800 € à laquelle LASER COFINOGA a souscrit à hauteur de sa quote-part dans le capital à savoir 689 400 € pour 45 960 actions. Le capital social a ainsi été porté à 17 254 350 € divisé en 1 150 290 actions.

CGDP a augmenté son capital de 827 250 € en septembre 2006. LASER COFINOGA a en date du 15 septembre 2006, souscrit à hauteur de sa participation dans le capital, soit pour 413 625 € soit 27 575 actions.

Le capital a ainsi été porté à 18 081 600 € divisé en 1 205 440 actions.

- FIDEXIS

FIDEXIS a réalisé en date du 4 avril 2006 une augmentation son capital de 2.118.100 € à laquelle LASER COFINOGA a participé à hauteur de 49 %, soit pour 1.037.869 €

FIDEXIS a réalisé en date du 18 décembre 2006 une augmentation de capital social d'un montant de 1 287 248 € à laquelle LASER COFINOGA a participé à hauteur de 49 % soit pour 630 752 € correspondant à la souscription de 39 422 actions.

### **Création / Acquisition**

- Comme déjà indiqué dans les parties ci-avant, LASER COFINOGA a acquis (en date du 28 mars 2006), en Irlande du Nord, par l'intermédiaire de sa filiale anglaise CFS, la société OPEN & DIRECT RETAIL SERVICES (ODRS), société au capital de £ 15.000.100 divisé en 15.000.100 actions de £ 1 chacune.

### **Fusion / Liquidation / Cession**

- En date du 2 janvier 2006, et suite aux accords intervenus entre les actionnaires, la participation de LASER COFINOGA dans BANQUE DU GROUPE CASINO est passée à 40 % et celle de CASINO GUICHARD PERRACHON est passée à 60 %.

- La cession aux Banques Populaires italiennes par LASER COFINOGA de sa participation de 32,2 %, soit 966 076 actions, dans LINEA est intervenue le 23 février 2006.

## **6.3 Autres Informations Juridiques**

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **Proposition d'affectation du résultat de l'exercice**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 127 497 107,67 € devrait décider de l'affecter au compte Report à Nouveau, lequel s'élèvera après cette affectation à la somme de 302 549 110,20 €

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en euros par action) :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende net payé</b>
2003	4,35
2004	5,20
2005	0

### **Actionnariat salarié**

Aucune action du capital de la société LaSer Cofinoga n'est détenue par des salariés de la société.

### **Actionnariat relatif à l'article L 225-184 du code de commerce**

Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre des articles L 225-177 à L 225-186 du code de commerce.

### **Disposition de l'article L 225-102-1 du Code du Commerce**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, vous trouverez, ci-après en annexe 1, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions, durant l'exercice 2006, exercés dans toute société par les mandataires sociaux de LaSer Cofinoga.

### **Dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucune délégation en cours accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

### **Dispositions de l'article L 225-100-3 du Code du Commerce**

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L 225-100-3 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucun élément visé audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

### **Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale**

Votre Assemblée Générale Ordinaire devra statuer sur :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2006, après présentation du rapport de gestion et prise de connaissance du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, ainsi que sur le quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2006 après prise de connaissance du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- Examen du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce,

- Renouvellement des mandats de deux administrateurs,
- Pouvoir pour formalités,

#### **6.4 Fonctions et mandats des mandataires sociaux de LaSer Cofinoga**

##### **LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LASER COFINOGA (article L 225-102-1 du code de commerce)**

- Monsieur Philippe LEMOINE, Président du Conseil d'Administration,
  - Président Directeur Général de LAFAYETTE SERVICES-LASER
  - Président du Conseil d'Administration de LASER COFINOGA et de SYGMA BANQUE
  - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
  - Administrateur de CETELEM, GAZ DE FRANCE, MONOPRIX SA, LASER LOYALTY, UNINCOFRA, LA POSTE, Maison des Sciences de l'Homme, ANVIE
  - Président du Comité d'Audit La Poste
  - Président de GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE-GMGL
  - Représentant permanent de LASER COFINOGA aux Conseils d'Administration de FIDECOM et de MEDIATIS
  - Administrateur unique du GIE RECHERCHE HAUSSMANN
  - Co-Gérant de GS1 France
  - Président de l'association RESEAU ECHANGEUR
  - Président de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
  - Membre de la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
  - Président du Comité Economie Numérique» du MEDEF.
  - Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'Information
  - Membre du CODEV
  - Président du Forum d'Action Modernités
- Monsieur Michel PHILIPPIN, Directeur Général,
  - Directeur Général Délégué de LAFAYETTE SERVICES-LASER
  - Président Directeur Général de LASER LOYALTY
  - Directeur Général de LASER COFINOGA
  - Président de SOFICARTE
  - Administrateur de BANQUE DU GROUPE CASINO, BANQUE SOLFEA, SYGMA BANQUE, CEPAGES ET TERROIRS, FIDECOM, LASER SYMAG et UNION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE France-UNINCOFRA
  - Administrateur du GIE S'Miles (jusqu'au 12/10/2006)
  - Censeur du GIE S'Miles (depuis 12/10/2006)
  - Président de GALTOUR
  - Gérant de COFINOGA ASSURANCES, GROUPEMENT D'ASSURANCES DES PARTICULIERS-GAP et LASER PRESTATIONS
  - Représentant permanent de LASER COFINOGA aux Conseils d'Administration de CARSMILE et OMNIOS
  - Représentant permanent de LASER COFINOGA au Conseil de Surveillance d'XANGE CAPITAL
  - Représentant permanent de SOFICARTE au Conseil d'Administration de MEDIATIS
  - Administrateur unique du GIE GSGC

- Co-gérant de GALCO
  - Administrateur de LASER-LAFAYETTE SERVICES NEDERLAND BV (Hollande), CREDIFIN BCC (Portugal) et HANDELSFINANS (Danemark)
- Madame Ginette MOULIN, Administrateur,
- Président et membre du Comité de Direction de MOTIER
  - Président du Conseil de Surveillance de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL
  - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
  - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER, LASER COFINOGA et MONOPRIX SA
  - Gérant de la SCI 67 rue de Pologne (mandat cessé au 5 juillet 2006)
- Monsieur Philippe HOUZE, représentant permanent de la Société Anonyme des Galeries Lafayette
- Directeur Général et membre du Comité de Direction de MOTIER
  - Président du Directoire de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL
  - Président Directeur Général de MONOPRIX SA, de ARTCODIF
  - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
  - Directeur Général de SOGEFIN
  - Administrateur de CASINO GUICHARD-PERRACHON et de HSBC-France
  - Représentant permanent de MONOPRIX SA au Conseil d'Administration de FIDECOM
  - Représentant permanent de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL aux Conseils d'Administration de LAFAYETTE SERVICES-LASER et LASER COFINOGA
  - Membre du Conseil Exécutif du MEDEF
  - Membre de l'UNION DU GRAND COMMERCE DE CENTRE VILLE
  - Membre du Conseil d'Administration de la NATIONAL RETAIL FEDERATION
  - Membre élu de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS, Vice Président de la COMMISSION DU COMMERCE ET DES ECHANGES, Président du Conseil d'Etablissement de NEGOCIA, Membre de la Commission du Règlement Intérieur, Membre du Comité Communication, Membre de la Commission de l'Urbanisme Commercial, Membre de la Commission de l'Enseignement, Administrateur de la SOCIETE D'EXPLOITATION DU PALAIS DES CONGRES DE PARIS
  - Président de la société AUX GALERIES DE LA CROISETTE (mandat cessé au 5 juillet 2006)
  - Président de EUROPAQUARTZ (mandat cessé au 28 août 2006)
- Monsieur Ugo SUPINO, Administrateur,
- Membre du Directoire de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL
  - Membre du comité de surveillance de la société BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE
  - Président Directeur Général de GROUPEMENT DES GRANDS MAGASINS ET MAGASINS POPULAIRES-GGMMP et de UNION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE France-UNINCOFRA
  - Directeur Général de GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE-GMGL, GL IMMO 1 et SOCIETE FINANCIERE ANTIN-JOUBERT
  - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER et LASER COFINOGA
  - Président de SOCIETE DES GRANDS MAGASINS DE L'EST, SOGEFIN et SOCIETE IMMOBILIERE HAUSSMANN MOGADOR PROVENCE
  - Co-gérant de GL OPERA

- Président de UNION POUR LES INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX-UPLIC
  - Gérant de BATON CAMPAGNE (mandat cessé au 31 mai 2006)
- Monsieur François VILLEROY DE GALHAU, représentant permanent de la Société CETELEM,
- Président Directeur Général de CETELEM
  - Président du Conseil d'Administration PROJEO
  - Représentant permanent de CETELEM au Conseil d'Administration de la CAISSE D'EPARGNE FINANCEMENT, de LAFAYETTE SERVICES-LASER et de LASER COFINOGA,
  - Administrateur de BNP PARIBAS ASSURANCE et de BAYARD PRESSE, de Banco Cetelem (Espagne)
  - Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Cetelem Kreditbank GMBH (Allemagne)
  - Vice-Président de Findomestic Banca SPA (Italie)
  - Représentant de Cetelem au Conseil d'Administration de Banco Cetelem (Portugal)
- Monsieur Bruno SALMON, Administrateur,
- Administrateur et Directeur Général Délégué de CETELEM
  - Administrateur de LASER COFINOGA et de LAFAYETTE SERVICES-LASER
  - Représentant permanent de LEVAL 3 dans COFIDIS et dans COVEFI
  - Administrateur de Banco Cetelem (Espagne), de Findomestic Banca SPA (Italie), de Banco Cetelem (Portugal), de Cetelem Brasil SA (Brésil), de Cetelem Bank Spolka Akcyjna (Pologne), Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)
- Monsieur Philippe REFFAY, Administrateur,
- Représentant permanent de CETELEM au Conseil d'Administration de SOCIETE DES PAIEMENTS PASS,
  - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER et de LASER COFINOGA, de BANCO Cetelem (Espagne), de Cetelem Maroc (Maroc), de BANCO Cetelem (Portugal),
- Monsieur Gérard CHAURAND, Administrateur,
- Président du Conseil d'Administration de CMV Médiforce,
  - Administrateur D'AXA BANQUE FINANCEMENT, de CAISSE EPARGNE FINANCEMENT, de S2P (Société des Paiements PASS), de LAFAYETTE SERVICES-LASER et de LASER COFINOGA, de Crédit Moderne Antilles, de Crédit Moderne Océan Indien, de Crédit Moderne Guyane,
  - Membre du Conseil de Surveillance de NOVACREDIT,

## 6.5 Rémunérations et avantages sociaux versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2006

En euros		Rémunérations		Jetons de présence versés par les sociétés du groupe	Avantage en nature	Total des rémunérations
		Fixe	Variable			
Philippe Lemoine Président du Conseil d'administration	2006	427 045	240 000	Néant	6 092	673 137
	2005	536 847	0	Néant	5 015	541 862
Michel Philippin Directeur Général	2006	468 611	237 999	Néant	6 801	713 411
	2005	430 661	345 975	Néant	4 404	781 040

Les rémunérations sont celles versées durant l'exercice 2006 et couvrent l'ensemble du périmètre de LaSer et ses filiales.

La détermination des rémunérations variables est fonction de la performance de la société.

Les mandataires sociaux bénéficient également d'un régime à prestations et capitaux définis, dont les modalités sont exposées au paragraphe 3-1-15 de l'annexe sur les comptes consolidés.

## 6.6 Rapport du président du conseil d'administration de LaSer Cofinoga établi conformément à l'article L 225 – 37 du code de commerce

### I - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

#### Introduction : Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Dans ce cadre les objectifs du contrôle interne sont de :

- Prévenir les erreurs et les fraudes,
- Protéger l'intégrité des biens et des ressources de l'entreprise,
- Gérer rationnellement les biens de l'entreprise.

#### 1. Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société

##### 1.1 Acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

1.1.1. La Direction Générale et le Conseil d'Administration

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, la Direction Générale impulse la démarche et contrôle la qualité du dispositif de Contrôle Interne mis en place.

Deux fois par an le Conseil d'Administration procèdent à l'examen de l'activité et de la qualité du Contrôle Interne chez LASER COFINOGA. Le principal support étant le rapport réglementaire semestriel CRB 97/02 réalisé par le service Audit interne.

#### 1.1.2. Les équipes en charge du contrôle

- L'Audit Interne (AI)

Directement rattachée au Directeur Général, cette entité en charge du contrôle périodique est composée de 16 auditeurs.

- L'Audit Interne des filiales crédit

Ces filiales, qu'elles soient en France ou à l'étranger, ont une structure d'Audit Interne composée d'1 à 4 personnes. Celles-ci sont hiérarchiquement rattachées au Directeur Général de la filiale mais dépendent fonctionnellement de l'Audit Interne. L'effectif total de ces structures est de 14 auditeurs.

- Les entités impliquées dans le contrôle permanent

- La fonction «Compliance» est composée de 4 personnes au niveau Corporate. Cette structure est en charge des risques de non-conformité et de réputation et assure la coordination de l'ensemble des équipes en charge de contrôles permanents. Les effectifs totaux de ces équipes sont de 39 personnes, dont 30 en entités opérationnelles.

- Un certain nombre de Directions Corporate disposent de structures qui participent pleinement au contrôle permanent des activités.

- C'est le cas notamment du Pôle Finance-Risque avec :

- La Planification
- La Comptabilité
- La Gestion des Risques Opérationnels,
- La Gestion des Risques Crédit,
- Le Back-Office financier,
- Le Program Office.

La plupart de ces structures disposent de relais auprès des entités opérationnelles (crédit et service) ou supports, notamment en matière de risque crédit et de contrôle de gestion.

De la Direction des Systèmes d'Information dispose d'une cellule Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

- Le Contrôle Interne Sectoriel du Pôle Finance France (P2F)

Cette structure est composée de 16 personnes dépendant hiérarchiquement du Responsable du Pôle P2F et fonctionnellement de la fonction « compliance »

## 1.2 Le rôle des différents acteurs

Sans revenir sur le rôle du Conseil d'Administration, lequel a été indiqué ci-dessus, le rôle des différents acteurs du contrôle interne est le suivant :

- L'Audit Interne (AI)

Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) au sein de LASER COFINOGA et ses filiales et de suivre l'application des recommandations faites aux audités.

- L'Audit Interne des filiales crédit

Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) sur l'activité de la filiale et de ses différentes structures. Son rôle est également d'appliquer la méthodologie définie par l'Audit Interne et de rendre compte de ses travaux à celui-ci à travers des reportings semestriels.

- Les acteurs du contrôle permanent

- La fonction Compliance

Ce service est en charge de la gestion du risque de non-conformité et du risque d'image et de réputation. Par ailleurs, dans le cadre de la coordination du contrôle permanent, le rôle de la Compliance est également de :

- définir la méthodologie du contrôle permanent,
- coordonner et superviser les actions des contrôles sectoriels tant dans les entités « crédit » que les entités « service ».
- réaliser les reportings réglementaires pour les activités crédit (CRB, AMF, LSF).

- La Planification

Le service Coordination / Veille réalise la veille sur les principes et normes comptables et sur les évolutions réglementaires.

Le Contrôle de Gestion organise, coordonne et contrôle les process de planification, d'élaboration et de suivi du budget. Il analyse également la rentabilité des activités et la maîtrise des coûts.

- La Comptabilité

Au sein de la Comptabilité, trois services sont garants du dispositif de contrôle interne :

Service Méthodes: supervise et prépare les process comptables après analyse de la doctrine comptable et des principes comptables groupe applicables, tout en y intégrant la démarche de contrôle interne.

Service Contrôle : il a pour objectif de garantir l'application des normes et des procédures comptables et de s'assurer de la réalité et de la permanence des contrôles.

Service Comptabilités des filiales : il vise à s'assurer du déploiement du dispositif de contrôle interne comptable dans les filiales.

- La Gestion des Risques Opérationnels

Est en charge de la quantification des risques opérationnels, de l'analyse et du traitement des risques aléatoires.

- La Gestion du Risque Crédit

Est en charge de la définition des normes générales, de l'analyse et du contrôle du risque crédit. Il est notamment en charge du contrôle permanent des modélisations relative à la méthode avancée retenue dans le cadre de Bâle II par la filiale LaSer Cofinoga.

- Le Back-Office financier

Assure l'enregistrement et la gestion administrative des opérations financières et contrôle le respect des normes en matière d'intervention sur les marchés financiers.

- Le Program Office

A pour objectif de contrôler pour les projets d'un montant significatif du respect des méthodes d'élaboration de ces dossiers et assure le pilotage et l'animation du Comité des Programmes qui a pour mission le choix et le monitoring des projets d'un coût significatif.

- La Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)

A pour mission de s'assurer de la fiabilité, de la sécurité et de la continuité de fonctionnement des systèmes d'information et des liaisons informatiques.

- Le Contrôle Interne Sectoriel du Pôle Finance France (P2F)

Il veille notamment au respect des procédures et de la réglementation en matière de crédit à la consommation en contrôlant les procédures d'acceptation, les offres préalables de crédit, les procédures de délivrance de cartes magasins, etc. Il renforce et développe la prévention et la détection des fraudes.

### 1.3. Les références externes et internes à l'entreprise

Il s'agit pour le dispositif de contrôle interne mis en place de veiller au respect des :

- Lois et réglementation en vigueur notamment le règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (largement modifié le 31/03/2005),
- Loi sur la sécurité financière,
- Lois en matière de crédit à la consommation,
- Lois informatiques et liberté et code des assurances.

Par ailleurs, LASER COFINOGA dispose des normes et procédures suivantes en vigueur :

Organisation et contrôle :

- Elaboration et mise en œuvre des procédures (transversales d'entreprise),
- Charte de Contrôle Interne, charte de Compliance, charte d'audit interne
- Procédure de conduite d'une mission d'audit,
- Procédure de lancement d'une nouvelle activité ou produit,
- Règles de sécurité physique,
- Code de déontologie.

Comptabilité et contrôle de gestion :

- Normes comptables (9 modules relatifs aux règles de comptabilisation des opérations),
- Règlement des prestations inter-branches,
- Règles d'engagement de dépenses,
- Procédures budgétaires et planning stratégique,
- Gestion des projets.

Refinancement et opérations de trésorerie :

- Règles d'intervention sur les marchés financiers (relatives à la couverture des risques de contrepartie, de taux, de liquidité et de change),
- Règles et délégations en matière de flux financiers.

Juridique :

- Procédures juridiques relatives à la validation des contrats de prestations de services ou des contrats partenaires, aux actions judiciaires, aux déclarations CNIL, à la transmission de fichiers, à la conformité légale des publicités en matière de crédit à la consommation.

Communication :

- Prise de parole extérieure au nom et pour le compte de l'entreprise,
- Gestion de la confidentialité.

Informatique :

- Procédure de gestion des habilitations,
- Règles relatives à la sécurité informatique (back-up des systèmes, sauvegarde des données, sécurité des réseaux et des liaisons externes, ...).

Crédit et opérations clientèles :

- Obligation TRACFIN sur mouvements financiers (cf. lutte contre le blanchiment des capitaux) ;
- Normes Risque Crédit :
  - Structure et organisation de la gestion du risque (comités, mission du risque corporate, du risque international, du risque opérationnel),

- Clients (formalisme juridique du contrat, règles d'acceptation, déplafonnement et autres opérations sur le compte du client, ...),
- Partenaires (formalisme du contrat, activités « interdites », agrément des points de vente, suivi du risque par point de vente, avances sur commissions, règles particulières pour les salariés partenaires ou du Groupe Laser),
- Outils (scores, utilisations des fichiers négatifs ou positifs, modalité d'étude des dossiers, détection des fraudes, contrôle de l'achat, nouveaux médias),
- Stratégie (tests de stratégie, documentation des stratégies),
- Recouvrement (organisation, stratégies, outils de gestion et de pilotage, charte de déontologie),
- Reporting : suivi du risque et de l'impayé (tableaux de bord, suivi des scores, système de provisionnement de l'impayé) ;
- Procédures opérationnelles de recouvrement (délais de traitement, régularité des relances, gestion du surendettement, règles de passage à pertes),
- Procédure de prévention des fraudes.

A cette fin, des outils sont mis en place par l'ensemble des services ; à savoir :

- Un organigramme fonctionnel,
- Des fiches de postes et de mission,
- Un système de délégations et de pouvoirs,
- Une description des process,
- Des procédures opérationnelles relatives aux aspects métiers et transversales d'entreprise émises par les entités corporate,
- Des outils de reporting et de communication,
- Une organisation des contrôles permanents.

## **2. Présentation des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne**

### **2.1. L'identification des risques**

Les risques sont identifiés et regroupés par famille. Pour résumer, il existe 5 familles de risques qui sont le risque opérationnel, le risque crédit, le risque de marché, le risque de non-conformité et de réputation et enfin le risque stratégique.

### **2.2. Caractère centralisé ou décentralisé des procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne sont à la fois centralisées et décentralisées dans la mesure où elles existent dans la société qui consolide les comptes et dans les filiales consolidées.

### **2.3. Procédures de Contrôle permanent et de Contrôle périodique**

Il existe différents niveaux de contrôle :

#### 2.3.1 Le contrôle permanent

**Contrôles effectués selon une fréquence allant de quotidienne à inférieure à 6 mois**

#### Contrôle hiérarchique direct ou auto-contrôle

Il est effectué par les opérateurs ou leur hiérarchie directe :

- Vérification de la justesse des opérations effectuées,
- Contrôle permanent de la qualité d'exécution des tâches.

#### Contrôle permanent opérationnel

Il est effectué par les Contrôleurs des entités opérationnelles en opposition de fonction vis-à-vis des autres collaborateurs de l'entité :

- Contrôle par échantillonnage du respect des normes, procédures et délégations selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle,
- Contrôles effectués à partir de requêtes automatiques ou de sélections manuelles,
- Contrôles effectués de façon régulière sur sites (agences, espaces cartes magasin, services opérationnels, ...).

#### Contrôle permanent fonctionnel

Il est effectué par les Directions Corporate en charge de certains types de risque (Conformité, Comptabilité, Contrôle de Gestion, DSI, Risque, ...). Le principe retenu étant l'indépendance vis-à-vis des entités opérationnelles :

- Contrôle de l'application par les entités des normes et procédures transversales d'entreprise émises par les Directions Corporate dans leur périmètre de responsabilité.

#### 2.3.2. Le contrôle périodique

### **Contrôles effectués selon une fréquence allant de 1 an à 4 ans**

#### Audit interne

Il est effectué par l'audit interne Corporate qui intervient dans toutes les entités et sur tous les types de risque :

- Contrôle de la qualité, de la conformité et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne,
- Réalisation de full-audit, d'audits d'efficacité ou de conformité,
- Réalisation d'interventions ponctuelles sur des problèmes spécifiques,
- Elaboration des rapports réglementaires sur le Contrôle Interne.

Ce même type de mission peut être effectué au sein des filiales par leur propre audit interne et ce, sous la responsabilité fonctionnelle de l'audit interne Corporate.

### **2.4. Procédures de contrôle relatives à l'information financière et comptable**

Des réunions hebdomadaires sont organisées entre le responsable de la comptabilité et son équipe de Direction (responsable Comptabilité Crédit, responsable Comptabilité Loyalty Paris, Responsable Fournisseurs/Loyalty/Assurances, responsable service Contrôle, service Contrôle des filiales et service Méthodes)

Ces réunions ont pour objectif de traiter des sujets transversaux et des plannings à l'intérieur de la Direction Comptable, afin d'avoir une vision globale des impacts qu'ils peuvent avoir sur les différents métiers de la Direction Comptable.

Une réunion est ensuite effectuée tous les 15 jours pour diffuser les points importants aux managers opérationnels.

#### Les Niveaux de contrôle

Il existe différents niveaux de contrôle.

*En ce qui concerne le contrôle permanent :*

- *Le premier niveau de contrôle* est assuré par les managers de groupes, les responsables hiérarchiques directs des collaborateurs en charge des travaux de comptabilité et de finance. Ce dispositif de contrôle permet de garantir la régularité, la sécurité et la validation des opérations réalisées ainsi que la surveillance des risques.

- Contrôle d'exhaustivité : s'assurer que toutes les opérations sont enregistrées ;
- Contrôle de réalité ou d'existence : s'assurer de la conformité du solde comptable avec la réalité (ex : rapprochement de la comptabilité auxiliaire avec les fichiers de gestion) et vérifier que seules les opérations de la période ont été prises en compte ;
- Contrôle de propriété : vérifier que les informations du système d'information sont relatives à des opérations réellement contractées par la société ;
- Contrôle d'évaluation ou exactitude : vérifier que les informations sont correctement évaluées ;
- Contrôle de comptabilisation : valider la correcte comptabilisation de l'opération (respect des principes comptables, imputation dans le compte comptable approprié).

A titre d'exemple :

- Le déversement d'évènements émanant des applicatifs de gestion (chaîne crédits, trésorerie, recouvrement, contentieux) dans le logiciel comptable fait l'objet d'un contrôle mensuel. Ces contrôles sont réalisés à l'aide de la piste d'audit et des états de restitutions.
- Les flux bancaires de toutes les activités font l'objet d'un suivi attentif et sont également vérifiés chaque jour. Des rapprochements bancaires mensuels sont formalisés.
- Les contrôles relatifs à l'exhaustivité des encours des chaînes de crédit, du contentieux, des frais généraux et du passif de la banque sont quant à eux effectués à périodicité mensuelle ainsi que les opérations hors bilan. A cet égard, des cadrages des données comptables et de gestion des encours sains et douteux sont effectués à périodicité mensuelle ; les opérations hors bilan font également l'objet d'un suivi mensuel par rapprochement avec les données émanant du Front-Office.

Par ailleurs, le Produit Net Bancaire, le compte de charges d'exploitation ainsi que le coût du risque sont établis mensuellement et présentés à la Direction Générale.

- *Le second niveau de contrôle* concerne le responsable de la comptabilité générale de LASER COFINOGA, ses responsables de service et le service Contrôle des filiales. Ces contrôles sont à fréquence périodique et ont pour objectif de s'assurer de l'efficacité des dispositifs de contrôles réguliers mis en place au niveau des équipes, de la régularité des opérations et du respect des procédures. Il s'agit essentiellement des contrôles de cohérence des informations financières et comptables.

A noter par exemple comme type de contrôles :

- L'établissement des rapprochements bancaires par le service contrôle,
  - La revue des dossiers de clôture,
  - Le rapprochement des résultats analytiques du groupe avec les résultats consolidés
- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué au travers des travaux des services de la Planification, notamment Consolidation et Fiscalité. Un process est organisé autour d'un objectif de consolidation mensuelle ce qui permet de renforcer la qualité globale de l'information financière interne et de réduire les délais de production de ces comptes.

Une procédure de diffusion des plannings d'arrêté reprenant les étapes clés et les échéances associées, ainsi qu'un compte rendu de clôture décrivant les difficultés rencontrées, sont mis en place.

Ce niveau de contrôle concerne également le service fiscalité qui veille notamment à la bonne application de la réglementation fiscale, supervise l'ensemble des déclarations fiscales établies par les équipes comptables.

*En ce qui concerne le contrôle périodique :*

- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué par l'audit interne.

- Enfin un contrôle de « quatrième niveau », centré sur l'activité financière et comptable, est par ailleurs, assuré par la Commission Bancaire (au travers des différents reportings effectués : états statistiques mensuels et états réglementaires trimestriels) et par les commissaires aux comptes.

## **II - CONDITIONS DE PREPARATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

La préparation des conseils d'administration s'effectue sous la direction du Président du Conseil d'Administration qui organise les travaux de préparation, conformément à l'article L 225-51 du code de commerce.

Chaque Conseil d'Administration de la société fait l'objet d'environ quatre réunions préparatoires.

Les participants à ces réunions appartiennent à la Direction Générale, à la Direction Financière et au Secrétariat Général.

Le Président du Conseil d'Administration établit l'ordre du jour du Conseil d'Administration et fixe des directives concernant la préparation des conseils d'administration et les documents à élaborer, directives suivies lors des réunions de préparation.

Le Président du Conseil d'Administration transmet l'ordre du jour aux administrateurs préalablement à la réunion.

### **Mission des réunions préparatoires**

Sur les directives du Président du Conseil d'Administration, les réunions préparatoires consistent à :

- Assurer en liaison avec notamment les services chargés du développement en France et à l'étranger, les services comptables, de contrôle interne, du back office, du contrôle de gestion, de la trésorerie et du refinancement, la préparation de documents en vue de leur remise au Conseil,
- La préparation des dossiers d'investissement ou autres présentés et remis aux administrateurs, pour une information ou pour une approbation,
- La préparation de fiches explicatives par sujet abordé en Conseil à destination du Président du Conseil d'Administration et de la Direction Générale et visant à les aider dans la direction de la séance du Conseil,
- L'organisation générale de la réunion.

Tous les documents remis aux administrateurs font l'objet d'une validation préalable par le Président du Conseil d'Administration.

### **L'élaboration des dossiers**

Le Secrétariat Général assure la centralisation des documents remis aux administrateurs et constitue à cet effet des dossiers, lesquels sont validés par le Président du Conseil d'Administration dans le cadre de ses fonctions.



#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe LEMOINE expire à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de la SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE expire à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gazette du Palais, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, tous les dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de PARIS concernant les déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions portées au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi que toutes les formalités requises, résultant de la tenue de la présente Assemblée.

### **6.8 *Rapport des Commissaires aux comptes***

**Cailliau Dedouit et Associés**

19, rue Clément Marot  
75008 Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Crystal Park  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine Cedex

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

**Ernst & Young Audit**

Tour Ernst & Young  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

## **LASER COFINOGA S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2006

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société LASER COFINOGA S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Les notes 1.1. et 1.2.2. de l'annexe exposent le changement comptable relatif au reclassement des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée émis par le groupe dans les capitaux propres, ainsi que les retraitements appliqués rétrospectivement à l'information comparative relative à l'exercice 2005, conformément à la norme IAS 8.

La note 1.3.1. de l'annexe expose les principes d'éligibilité aux relations de couverture des instruments utilisés dans le cadre de la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances en application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (dite « carved out »).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le correct retraitement de l'information comparative relative à l'exercice 2005, le caractère approprié des principes comptables visés ci-dessus et des informations fournies dans les notes 1. et 3. de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

#### 1. *Ecarts d'acquisition*

Conformément aux modalités décrites dans la note 1.3.6. de l'annexe, votre groupe procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur la base des plans de développement prévisionnels des unités génératrices de trésorerie concernées.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthodologie adoptée en la matière par votre groupe et examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

#### 2. *Provisionnement du risque de crédit*

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, selon la méthodologie décrite dans la note 1.3.3. de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'approche retenue par votre groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour estimer ces risques et à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de la méthode conduisant à la couverture de ces risques par des provisions.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 8 mars 2007

#### Les Commissaires aux Comptes

Cailliau Dedouit et Associés



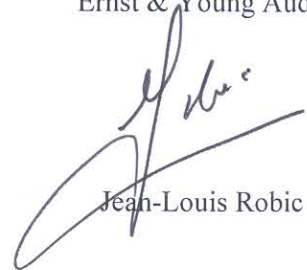
Jean-Jacques Dedouit

PricewaterhouseCoopers Audit



Anik Chaumartin

Ernst & Young Audit



Jean-Louis Robic